



Rapport d'activité

Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur

2019



Rapport d'activité 2019





À l'heure de la publication du rapport d'activités 2019, la France sort d'une crise sanitaire inédite à laquelle le CRES a tenu à apporter les réponses les plus adaptées. Bousculant son programme de travail 2020, l'équipe, en télétravail, a fait preuve de responsabilité, d'initiatives et a multiplié les modalités d'accompagnement des professionnels et des élus de la région mais également au-delà. Cette mobilisation s'est traduite de la manière suivante :

- **La veille du CRES** : le CRES a amplifié son système de veille afin de l'orienter vers les sources spécifiques au suivi de l'épidémie et des mesures qui en découlent. Cette veille a permis de publier quotidiennement (5 jours sur 7) une lettre électronique spéciale Covid-19 où sont sélectionnées des informations d'actualité, des communiqués de presse, des messages et mesures de prévention, les derniers chiffres de l'épidémie, des publications (articles scientifiques, recommandations, bonnes pratiques...) et des outils. 50 lettres quotidiennes ont été publiées et suivies de lettres hebdomadaires dès le mois de juin. Plus de 11 000 personnes en ont été destinataires, dont le Haut Conseil de la santé publique qui l'a relayée en interne à l'ensemble de ses membres.
<http://www.cres-paca.org/r/257/covid-19-la-veille-du-cres/>
- Le CRES a conçu "**Tempo, un temps pour comprendre**", une collection d'enregistrements audio d'experts pour mieux appréhender des sujets de santé publique et enrichir ses connaissances. La 1^{ère} série a porté sur le thème "**Mieux comprendre la pandémie**", et propose à ce jour 10 épisodes, pour faire le point sur les connaissances actuelles et sur les mesures de prévention à mettre en œuvre pour contenir et lutter contre le coronavirus.
<http://www.cres-paca.org/r/267/>
- Le CRES propose une formation à distance de professionnels-relais : "**coronavirus, mieux comprendre pour mieux agir**". Une initiative dans le cadre de ses actions "Pour mieux comprendre le coronavirus", qui comprend déjà une série d'enregistrements audio d'experts, Tempo, financée par l'ARS et la Région. 40 formateurs ont été eux-mêmes formés, ce qui a permis la démultiplication de ces formations par les CoDES et les ateliers santé ville.
<http://www.cres-paca.org/a/933/>
- **Le site web du CRES** : dans le contexte de l'épidémie de coronavirus, le CRES a consacré de mars à juin 2020 la page d'accueil de son site web (6 entrées) et ses veilles documentaires au Covid-19. www.cres-paca.org
- Plusieurs formations initialement conçues en présentiel ont été adaptées à un format à distance dont le caractère opérationnel, en période de confinement, a été largement plébiscité. Ce mode d'intervention et la disponibilité des participants ont permis d'en augmenter le nombre. Il s'agit de :
 - **La formation à distance à l'utilisation de la base de données OSCARS**, organisée par un double système d'audio et visioconférence (4 sessions, 38 participants)
 - **L'organisation de séances d'information sur le PASS Santé jeunes** avec le Conseil régional (5 séances)
- **Webinaires** : deux webinaires initialement prévus en studio ont été proposés en totalité en ligne :
 - "Allergie au pollen, comment en parler avec vos patients ?", en mai 2020. L'intervenant était le Pr Denis Charpin, professeur émérite d'Aix-Marseille Université et président de l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA)
 - "L'ambrosie en région", en juin 2020, avec Lucile Arnaud, inspectrice phytosanitaire et animatrice ambrosie au sein de FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Éducation thérapeutique du patient** :
Le CRES (en tant que centre ressources ETP en région pour l'ARS) accompagne les coordonnateurs de programmes ETP qui souhaiteraient réaliser leurs programmes à distance (téléphone ou visioconférence) comme les a incités à le faire l'ARS, pour maintenir le lien avec leurs patients.
Par ailleurs, une étude sur les expériences d'ETP à distance pendant le confinement pour l'ARS PACA est à venir.
- **Moi(s) sans tabac** :
Édition 2019 :
 - Transformation de la réunion de bilan initialement prévue en avril par un document de bilan diffusable aux acteurs du Mois sans tabac

- Soutien des membres du groupe Facebook "Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur" pendant un mois. Cet accompagnement par une tabacologue a permis de soutenir les personnes dans leur arrêt durant la période du confinement. Il s'est fait sous forme de publications, d'accompagnements sur Facebook, de réponses individuelles et en live.

Édition 2020 :

- Organisation des étapes préalables à la campagne en format à distance par des visioconférences

▪ **Adaptation de deux programmes à la situation de confinement :**

- **"Ta santé, ta planète : choisis ton assiette !"** : développement de documents pédagogiques en partenariat avec le GRAINE, les CoDES (04, 05, 83, 84), le CoDEPS 13 et les structures d'éducation à l'environnement (ADEE, FNE, CPIE 04, CPIE 84, Méditerranée 2000 et GSA 05). Un document synthétique pour les lycéens et une trame pédagogique détaillée pour les 5 interventions. L'objectif de ces documents est qu'ils soient utilisés par les enseignants pendant la période de confinement et de post-confinement.

- **"Écoute tes oreilles !"** : dématérialisation du livret élève, devenu renseignable en ligne, et création d'un carnet d'indices pour accompagner les collégiens dans son remplissage, en partenariat avec le GRAINE, les CoDES (04, 05, 06, 83, 84), le CoDEPS 13 et les structures d'éducation à l'environnement (ADEE, ALTE, CPIE 04, CPIE 13, Le Loubatas, Méditerranée 2000, Planète Sciences Méditerranée et GSA 05) ; l'objectif était qu'il soit relayé par les enseignants pendant la période de confinement et de post-confinement pour occuper les collégiens de façon ludique.

▪ **Sollicitation et mobilisation des Ateliers santé ville, Conseils locaux de santé mentale, Contrats locaux de santé :**

Le CRES assure une mission régionale d'animation des acteurs de la coordination territoriale de santé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (ASV, CLS, CLSM) avec pour objectifs d'observer les dynamiques territoriales de santé, les promouvoir et améliorer les pratiques et connaissances des acteurs. Il veille également à l'articulation entre les stratégies et actions entre le national et le niveau local.

Face à la crise sanitaire du coronavirus, le CRES a engagé une dynamique de mobilisation des ASV, CLSM et CLS de la région afin de :

Pendant le confinement :

- Échanger collectivement sur la situation, les constats et les inquiétudes des acteurs et leur permettre de se sentir moins isolés ou démunis
- Identifier des moyens d'agir malgré le confinement
- Partager les ressources et initiatives pouvant être utiles à tous

À l'issue du confinement :

- Établir un pré-bilan et les premières leçons à tirer
- Échanger sur les perspectives et les transformations à envisager
- Échanger sur les initiatives qu'il serait utile de pérenniser

Il s'agissait également de mieux comprendre et renforcer la place de la prévention et de la promotion de la santé dans cette crise.

Le CRES a régulièrement fait remonter les constats partagés auprès des institutions locales (ARS, DRJSCS, Conseil régional) et auprès de la Fabrique territoires santé, association nationale qui s'adresse à l'ensemble des acteurs parties prenantes dans la fabrique de dynamiques territoriales de santé, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

▪ **Colloque annuel du CRES (dans le cadre du DRSPI)**

La thématique du colloque annuel 2020 a été modifiée afin de s'adapter à la situation inédite. Il portera sur l'analyse de la crise sanitaire que nous avons traversée au travers du prisme de la prévention et de la promotion de la santé.

Afin de dégager un programme et l'angle le plus pertinent, une réflexion interne a été amorcée dès le début de la crise afin de la vivre "au présent" et d'en suivre ses évolutions.

La fin de la pandémie laisse espérer que les activités 2020 du CRES reprendront leur rythme dans la continuité d'une année 2019 riche en nouveautés : animation régionale et départementale des projets régionaux territoriaux de santé mentale, création de la mallette Planète pour accompagner l'activité physique adaptée, OSCARS service sanitaire en santé... Autant de nouveaux programmes et de nouveaux partenariats à la hauteur d'une équipe dynamique et volontaire dans un contexte où la prévention doit prendre sa place dans toutes les politiques.

Pr Roland Sambuc,

Président du CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur,
juin 2020



Sommaire



	Activités du CRES : panorama	6
	Organigramme	8
	Financements 2019	9
1	Documentation : le centre de ressources documentaires	10
2	Communication	12
3	Les bases de données	14
4	Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)	16
5	Vaccination	21
6	Nutrition	26
7	Santé sexuelle	28
8	Santé mentale	29
9	Éducation thérapeutique du patient (ETP)	35
10	Mois sans tabac	42
11	Accompagnement et animation territoriale	45
12	Santé environnement	48
13	Cancer	55
14	TC REG	56
15	Accompagnements méthodologiques	57
16	Santé au travail	58
	Les sigles	59



Activités du CRES : panorama

> Centre ressource en prévention et promotion de la santé



Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui, en 2019, se déclinent de la manière suivante :

1. Ressources documentaires

1- Ressources documentaires

- > Veilles documentaires : sélections bibliographiques et diffusions sélectives
- > Vulgarisation de données probantes : renforcement de l'activité physique en lien avec l'aménagement du territoire ; SIPREV compétences psychosociales
- > Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES : travaux collectifs (BIB BOP, partenariats...)
- > Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région

2. Valorisation Analyse

2 - Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

- > Oscars
- > Mon ETP
- > Le Filin

3. Formation Sensibilisation

3 - Formation, sensibilisation

- En présentiel : méthodologie et évaluation, données probantes, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel...
- En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination
- Formations universitaires : masters santé publique, Staps, SENS, accueil d'internes de santé publique...
- Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

4. Communication

4 - Communication

- Outils de communication : site web, bulletin d'information, newsletter, compte Twitter
- Relais des campagnes nationales : Semaine européenne de la vaccination, Mois sans tabac...
- Colloques
- Participation au réseau régional des responsables de communication en santé publique
- Campagne de communication ETP

5. Animation régionale

5 - Animation régionale

- IREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention promotion de la santé : coordination, comités techniques, formations, conseil méthodologique, séminaires, thé santé, synthèses de littérature
- Semaine européenne de la vaccination
- Mois sans tabac
- Soutien à la mise en place de maisons régionales de santé : état des lieux local, accompagnement méthodologique
- ASV, CLS, CLSM
- Dispositif régional Santé travail/ Promotion de la santé
- Protection judiciaire de la jeunesse
- Centre ressources ETP : documentation, accompagnement méthodologique, innovation, animation des acteurs
- Santé mentale et PTSM

6. Impulsion d'actions régionales

6 - Impulsion d'actions régionales

- Opticourses
- Ratatouille et cabrioles
- Dispositif de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire
- Écoute tes oreilles

7. Recherche interventionnelle

7 - Recherche interventionnelle

- Urbanisme favorable à la santé
- TC REG
- Opticourses
- MotivacMater

8. Création de supports pédagogiques

8 - Création de supports pédagogiques

- Guide méthodologique environnement Celester
- Calendrier vaccinal interactif
- Malette Planète
- En patientant
- Le Mouskit
- ETP en scène

Partenaires



Partenariats :



Participations aux instances décisionnelles et démocratiques

Participation aux instances décisionnelles et démocratiques

- Régionales : CRSA, comités techniques de la Région et de l'ARS, comités de pilotage du PRSE, de la PJJ, CORALIM, Observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, CSO...
- Nationales : HCSP, Conférence nationale de santé, FNES, SFSP, Santé publique France...

Financements



Financements

ARS, Conseil régional, Santé publique France, Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur et Martinique, DRJSCS, autres ARS, autres IREPS, inscriptions.

Le CRES est organisme de formation enregistré sous le n° 93131181013, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Il est enregistré par l'Agence nationale du DPC (n°5058) et est également organisme Datadocké.



Organigramme

◆ Le Bureau

Président du CRES



Pr Roland Sambuc
*PU-PH, Laboratoire de santé publique,
Faculté de Médecine, Marseille*

Trésorière



Dr Martine Boyer
*Médecin de PMI, Conseil départemental 13
(à la retraite)*

Secrétaire générale



Dr Danielle Degrémont
*Médecin, Conseiller technique auprès du Recteur,
Rectorat d'Aix-Marseille*

◆ L'équipe

Directrice et conseiller en méthodologie



Zeina Mansour

Responsable communication



Lisbeth Fleur

Chargés de projet / Formateurs



Pierre Sonnier
(Pharmacien)



Benoît Saugeron

Documentalistes



Stéphanie Marchais



Gaëlle Lhours



Béatrice Bessou



Nathalie Cornec



Élisabeth Moreira
(Aide-documentaliste)

Chargées de projet



Cynthia Benkhoucha



Virginie Bolin
(Diététicienne)



Cécile Bouillot
(Diététicienne)



Cécile Chaussignand



Élodie Pétard



Hélène Milan



Julia Rondon



Marion Sylvain
(Diététicienne)

Secrétaires



Florence Aubert



Jacqueline Rius



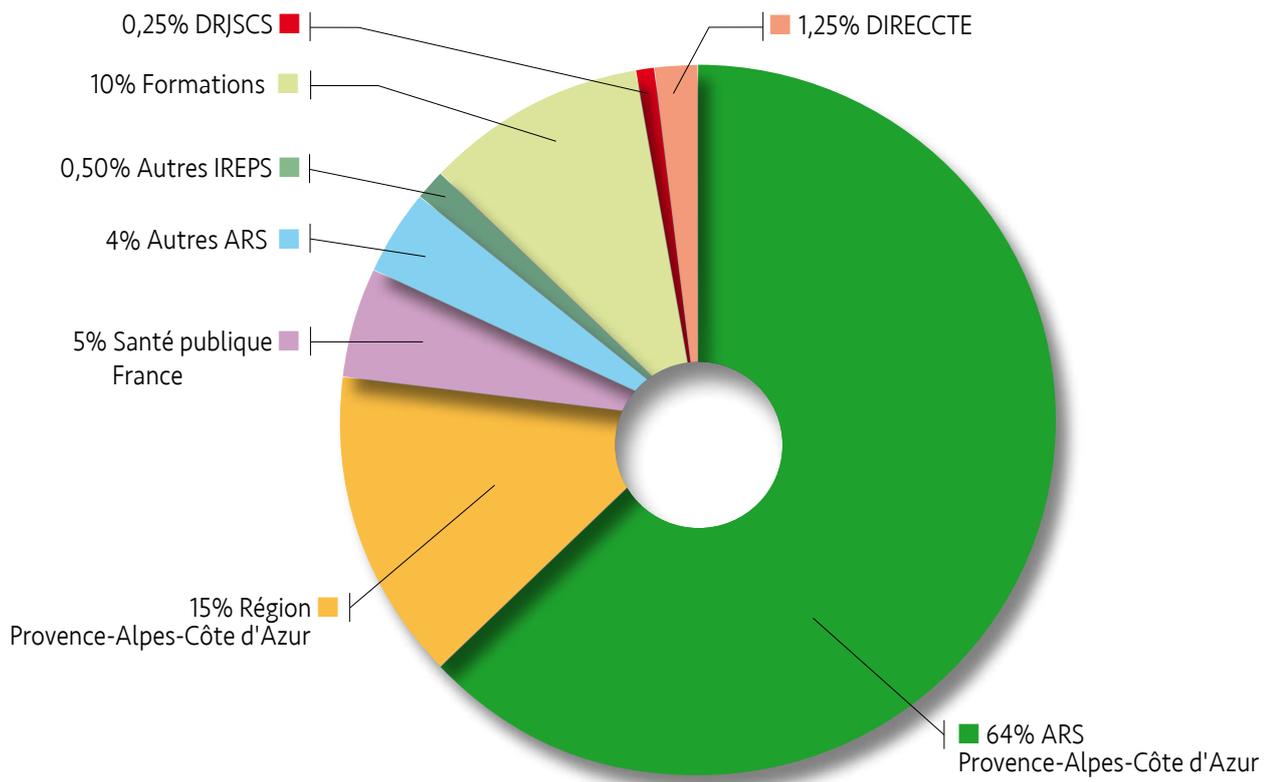
Louise Daillet
(Stagiaire)



Lucile Dumas



Financements 2019



Répartition des financements globaux du CRES

Centre de ressources généraliste en éducation pour la santé et santé publique ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

ARS et Région
Provence-Alpes-Côte

A La mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

- > **15 380** références bibliographiques
- > **319** demandes d'information

> Les ressources documentaires

En 2019, le fonds documentaire se compose de :

- **52** abonnements à des revues
- **9495** articles et revues analysés
- **5566** monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- **319** outils pédagogiques
- **4062** fichiers électroniques indexés

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé. Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en **santé environnementale**.

> La base de données bibliographiques

Fin 2019, la base de données Bib-Bop compte **14 434** références bibliographiques.

> Les demandes

En 2019, **319** demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES et **225** prêts de documents ont été effectués (dont 92 prêts d'outils pédagogiques).

En 2019 :

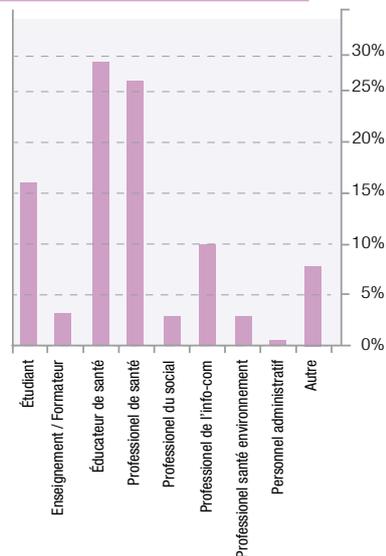
> L'information et l'accompagnement du public

Tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales : école de journalisme et de communication, certificat universitaire patients experts, certificat universitaire santé sexuelle, enseignants stagiaires INSPE, assistants de service social IMF, aides-soignants du centre gérontologique départemental de Montolivet, faculté des sports STAPS, étudiants infirmiers IFSI Croix-Rouge, IFSI Sainte-Marguerite, IFSI Blancarde, IFSI Nord, étudiants master santé publique option ETP, master of science en nutrition humaine spécialité nutrition sportive.

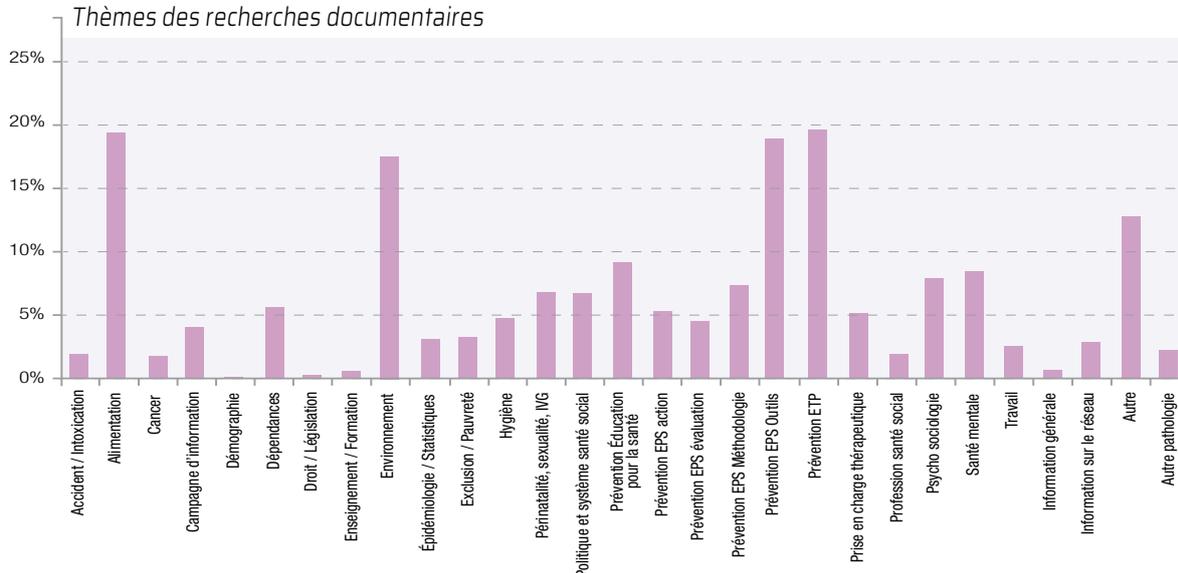
À la demande de nombreux partenaires, et pour les journées organisées par le CRES, les documentalistes proposent des stands de ressources documentaires.

Elles participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux.

Profil du public



Thèmes des recherches documentaires





B Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires. Par exemple, en 2019, pour le colloque « Priorité prévention ».

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externes : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle et le compte twitter.

C Réalisation d'une veille documentaire

Initiée en 2006, le CRES met en œuvre une veille documentaire permanente pour le projet régional de santé.

En 2019, **42** diffusions sélectives de l'information ont été envoyées à **4850** destinataires pour les plans d'action population générale, périnatalité, enfants-adolescents-jeunes, PRAPS,

personnes vieillissantes et maladies chroniques du PRS régional. La surveillance de l'information est quotidienne grâce à différents outils :

- **21** flux RSS
- **72** lettres électroniques
- Surveillance automatisée par le logiciel Web SiteWatcher de **124** pages de sites Internet

D Contribuer à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

> Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et d'engager des travaux collectifs.

> Accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement au désherbage, à l'inventaire et à l'indexation.

E Bib-Bop en 2019

Financeurs

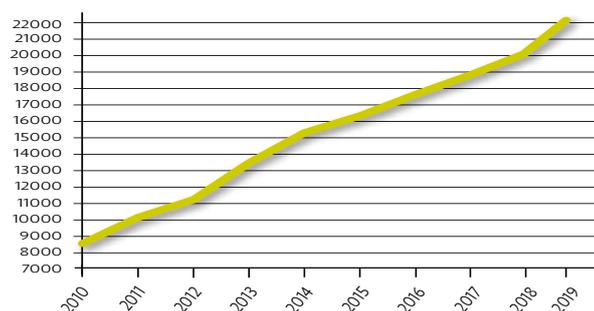
ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, IREPS autres régions

Chiffres-clés

- > **22064** notices dans BIB et **4694** notices dans BOP
- > **70185** visites et **44910** visiteurs

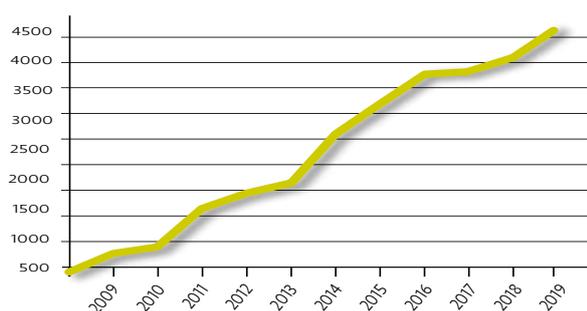
La courbe de croissance de BIB :

De 3915 à 22064 notices
+8,74% de 2018 à 2019



La courbe de croissance de BOP :

De 273 à 4694 notices
+12,59% de 2018 à 2019



Communication

Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques « vaccination », « éducation du patient » et « santé environnement »).

Les outils de communication

Chiffres-clés

- > 4 outils de communication externe : bulletin d'information, site web, newsletter mensuelle et compte Twitter

Financiers

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

> Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur « Priorités Santé », paraît trois fois par an depuis 2001.

Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du dispositif régional de soutien.

Les trois numéros de 2019 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques... et de traiter de trois dossiers : périnatalité et santé environnementale, le Plan national Priorité prévention, le changement climatique.

Financé par l'ARS et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 8000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

Fin 2019, une nouvelle version du bulletin est lancée, avec une évolution du rubricage, une nouvelle maquette et une impression éco-responsable. C'est la quatrième depuis la création de Priorités Santé.

<http://www.cres-paca.org/r/29/priorites-sante/>



> Le site Internet www.cres-paca.org



Le site du CRES est alimenté par l'équipe du CRES au quotidien, et propose notamment de l'actualité en continu sur les priorités régionales de santé.

Le site Internet a enregistré en 2019 plus de 190000 pages vues, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Il enregistre également près de 86300 sessions (périodes durant laquelle l'utilisateur est actif sur le site) soit une hausse de 13 % et plus de 63300 utilisateurs (+ 11 %).

70 % de la fréquentation du site provient d'ordinateurs, 27 % de téléphones mobiles et 4 % de tablettes, des données identiques à l'année précédente

www.cres-paca.org

> La newsletter mensuelle du CRES

Le CRES diffuse tous le mois une lettre électronique, dont l'objet est d'informer sur l'actualité nationale et régionale de la promotion et de l'éducation pour la santé et de promouvoir les activités du comité.



> Les autres publications

D'autres publications ont été réalisées en 2019 :

- le catalogue des formations des comités
- des actes de colloques
- la plaquette des formations ETP...
- des flyers de présentation de certains programmes ...



Toutes sont accessibles sur le site :

www.cres-paca.org

> Les relations presse

Le CRES mène des relations presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.

En 2019, les relations presse ont tout particulièrement concerné la vaccination, à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination en avril, et la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Mois Sans Tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur.

En 2019, 10 numéros ont été réalisés (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).

La newsletter est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.

Fin 2019, elle comptait plus de 5000 abonnés.

<http://www.cres-paca.org/a/212/consulter-les-archives-de-la-lettre-du-cres-paca/>

> Le compte Twitter

Le compte Twitter du CRES est un outil de veille et de communication. Il permet d'informer sur l'actualité régionale de la prévention et de la santé publique et de donner de la visibilité aux actions du CRES. Des flux twitter sont régulièrement mis en place à l'occasion des colloques et événementiels organisés par le comité pour partager informations et ressources. Le compte Twitter compte 930 abonnés.

https://twitter.com/CRES_PACA

> La participation au réseau des responsables de communication « santé publique »

Les responsables et chargés de communication du champ de la santé sont réunis depuis une quinzaine d'années en un réseau baptisé « Intercom santé publique ».

Des réunions sont organisées dans chacune des structures participantes à tour de rôle : ARS, assurance maladie, AP-HM, Uriopss, ARI, Mutualité française, EFS, Hôpital européen... Le groupe, composé d'une trentaine de personnes, se réunit tous les 2 à 3 mois, autour d'échanges de pratiques.



Les bases de données

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé "OSCARS" - www.oscarsante.org



➔ www.oscarsante.org

Chiffres-clés

- > **32 210** actions dont 9 997 en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > **16** régions utilisatrices
- > **135 845** internautes
- > **84 196** interrogations dans la base des actions en Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales de santé.

Elle comporte plusieurs modules :

- Un module généraliste adopté par 11 régions à la demande des ARS : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Océan Indien, Guadeloupe, Martinique
- Un module Éducation thérapeutique du patient adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un module Santé-travail adopté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un module Mois Sans Tabac adopté par toutes les régions de France à la demande de Santé publique France
- Un module Service sanitaire national à la demande de Santé publique France

> Au niveau national

La base donne accès à 32.210 actions mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARS.

Financiers

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur,
ARS autres régions,
DIRECCTE, Santé publique France



Mois Sans Tabac

À la demande de Santé publique France, un module national a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les régions participant au dispositif Mois Sans Tabac.

➔ **392 porteurs, 13.940 actions**



OSCARS Service sanitaire

Afin de suivre le déploiement de ce dispositif et d'en assurer l'évaluation, Santé publique France a choisi de s'appuyer sur le site OSCARS comme outil d'observation et d'analyse des stages réalisés. Pour la première année, les données sont importées du questionnaire d'évaluation des étudiants mis en ligne par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

➔ **12 940 stages en 2018-2019**

> En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte 9.997 actions couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense 1.335 structures porteuses d'actions.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports peuvent être réalisés, accessibles dans la rubrique «outils et supports créés» qui en compte 227.

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

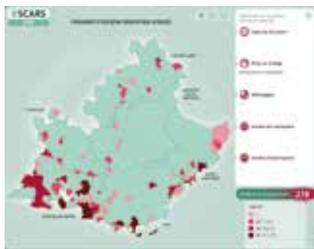
Deux modules d'Oscars existent en Provence-Alpes-Côte d'Azur :



Santé au travail

À la demande de la DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur, OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2) puis du PRST 3 de 2016-2020.

→ 45 porteurs, 395 fiches actions, 160 outils



Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critère de recherche "ambulatoire / hospitalier", possibilité de recherche par pathologie etc.

→ 169 porteurs, 655 programmes dont 268 sont en cours de réalisation

Utilisation

> Consultation d'OSCARS en 2019

- 174 384 visites
- 135 845 visiteurs
- 41 198 pages vues

La durée moyenne de la visite est de 2 minutes 39 secondes.

En moyenne, ce sont 2,39 pages vues par visite.

> Interrogations des bases

- 84 196 interrogations dans la base des actions
- 12 973 interrogations dans la base des porteurs de projets
- 4 012 interrogations dans la base des outils

> Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations, ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national. En 2019, le CRES a réalisé les extractions et rapports d'analyse suivants :

- analyse des actions tabac - FNES
- analyse des formations addictions - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- rapport sur le service sanitaire 2018-2019 pour le comité de pilotage national et pour l'évaluation du service sanitaire par le HCSP, accompagné d'un support de présentation.

Communication, formation

En 2019, OSCARS a été présenté à de nombreuses occasions : formations, colloques, journées d'étude, groupes de travail.

Rencontre interrégionale

En 2019, le CRES a proposé aux contributeurs d'OSCARS une réunion en ligne sur l'actualité de la base puis une journée de formation en présentiel, à Paris, pour travailler à l'harmonisation de la saisie et accompagner l'analyse des données.

Les contributeurs ont un espace collaboratif leur permettant d'échanger sur la plateforme Talkspirit.

Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

Chiffres-clés pour 2019 (activités CRES et CoDES)

- > **34** sessions de formation
- > **19** journées d'échanges de pratiques
- > **24** ateliers de présentation d'outils
- > **46** accompagnements méthodologiques
- > **Près de 1400** professionnels bénéficiaires

Le DRSPI PPS est un dispositif d'accompagnement des décideurs et des acteurs, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le CRES en assure l'animation et la coordination régionales.

> Les partenaires du DRSPI PPS

Les partenaires qui ont contribué ou participé à la mise en œuvre des activités du DRSPI-PPS en 2019 sont : l'ARS, les CoDES et le CoDEPS, Aix-Marseille Université (AMU), le Conseil régional, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte), la Société Française de Santé Publique (SFSP), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la Caisse d'Assurance retraite et de Santé au Travail (Carsat), Kedge Business School, le Gérontopôle Sud, Opticourses, l'Education Nationale, l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), le Centre Spécialisé de l'Obésité Paca Ouest (CSO), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS).

Les publics bénéficiaires sont des professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la santé au travail. Ce sont des professionnels libéraux, des associations, des institutions, des universités, des collectivités.

> Les ressources humaines du dispositif sur la région

En 2019 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 21 formateurs, 14 conseillers en méthodologie de projets, 10 documentalistes et chargés de documentation et une responsable de communication. Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 4 formateurs, 4 documentalistes, une aide documentaliste et une responsable de communication.

L'objectif du dispositif est d'organiser, en région, une plateforme d'actions et de services de proximité destinés à soutenir et développer l'offre en prévention et en promotion de la santé, au plus près des besoins des acteurs et de la population. La convention signée avec l'ARS en 2019 prévoit 3 grands objectifs opérationnels :

- Coordonner et animer le dispositif à l'échelle régionale
- Renforcer les capacités des acteurs
- Améliorer la qualité des actions en prévention et promotion de la santé

Pour répondre à ces objectifs opérationnels, le CRES développe plusieurs activités à travers les 6 missions détaillées ci-après.

A Développer les compétences

> Les formations

Cette année, le dispositif régional a proposé **34 sessions de formation**, dont 4 réalisées par le CRES à destination des institutionnels et acteurs régionaux :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRSÉPACA, en partenariat avec l'ORS (2 jours)

- 1 formation à la méthodologie et l'animation de projets d'éducation pour la santé en milieu scolaire (4 jours)
- 1 formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail (2 jours)
- 1 formation à l'entretien motivationnel (2 jours)



Ces 4 formations ont accueilli 48 participants (professionnels de la santé au travail, de l'assurance maladie, de réseaux de santé, de Santé publique France, de l'ORS, soignants hospitaliers et libéraux, associations, infirmières scolaires, collectivités).

Dans les départements ont été proposées **29 sessions de formation**, totalisant 92 journées et accueillant 313 professionnels :

- 9 sessions « Méthodologie et évaluation de projet »
- 10 sessions « Techniques d'animation »
- 6 sessions « Compétences psychosociales »
- 2 sessions « Entretien motivationnel »
- 1 session « Analyse de la situation »
- 1 session « Démarche et outils d'évaluation »
- 1 session « Écrire et valoriser en éducation pour la santé »

24 présentations d'outils pédagogiques ont été organisées en 2019, accueillant 256 professionnels de la région. 19 temps d'échanges de pratiques ont également accueilli 178 professionnels.

> **Collaboration avec les Universités**

Le CRES, dans le cadre du dispositif, a collaboré avec :

- La faculté des sciences de Luminy : intervention dans le cadre du Master 1 Activité Physique Adaptée (APA) sur la méthodologie de projets

- La faculté des sciences paramédicales, campus Nord (Hôpital Nord à Marseille) : intervention auprès des étudiants futurs cadres de santé pendant deux journées en méthodologie de projet et sur la base de données OSCARS

> **Les accompagnements méthodologiques**

En 2019, les comités départementaux d'éducation pour la santé ont réalisé **46 accompagnements** méthodologiques, auprès de diverses structures : aide à la conception de diagnostic, évaluation ou animation de séquences de prévention.

2 journées ont été organisées par le CRES sous la forme de comités pluriprofessionnels, destinés à élaborer des outils et procédures permettant de favoriser le repérage et la valorisation d'actions régionales considérées comme « prometteuses ».

Ce groupe d'experts a réuni 14 professionnels, issus d'institutions (Conseil régional, ARS), d'organismes de recherche (ORS, cancéropôle, AMU, Kedge Formation, Opticourses, Gérontopôle) et d'acteurs de terrain (CoDES et CoDEPS). Le groupe a bénéficié du soutien de la SPSF dans le cadre du développement de son action de capitalisation des données issues de l'expérience.

B Proposer du courtage de connaissances

> **L'organisation et l'animation d'un « thé santé »**

Le thé santé est une manifestation qui permet de valoriser et présenter des publications scientifiques sur un sujet d'actualité en éducation et promotion de la santé, grâce à la lecture de professionnels de terrain.

Cette année, le CRES organise un thé santé 2019 sur la thématique «Le bon usage des écrans notamment chez les enfants». Il se déroulera au mois de septembre 2020.

C Sensibiliser, informer

> Le colloque régional

Le thème du colloque organisé le 16 octobre 2019 était «Priorité prévention : l'affaire de toutes les

politiques publiques». Il a permis l'intervention de nombreux experts et acteurs de terrain, locaux et nationaux (voir encadré).

D Favoriser le travail pluriprofessionnel

> Les groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels

Les chargés de projets du CRES assurent la coordination de groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels en éducation et promotion de la santé. Ces comités techniques ont pour objectifs de :

- Accompagner la mise en place de projets intersectoriels en améliorant la connaissance réciproque entre les acteurs et en travaillant autour d'une culture commune,
- Améliorer la qualité de l'offre de formation par la découverte, l'analyse et l'appropriation de nouveaux outils et concepts.

En 2019, le CRES a coordonné et animé **5 journées de travail** :

1. Une journée sur la thématique des compétences psychosociales (CPS), qui a fait suite au travail engagé par un groupe de professionnels sur le transfert de connaissances et la vulgarisation de données probantes concernant les programmes de développement des CPS. Ce travail a permis de finaliser les outils de diffusion avant sollicitation d'une graphiste pour la mise en page.
2. Une journée sur le projet TC REG en région, qui a permis de rendre compte de l'activité réalisée par l'ARS et le CRES durant les 2 années du projet, notamment à travers la production des différents groupes de travail et la communication sur les Synthèses d'Interventions en Prévention (SIPrev).

3. Une journée de travail sur la thématique de l'école promotrice de santé, organisée avec les CoDES et l'Éducation nationale. Cette première rencontre a permis de présenter les objectifs du partenariat à engager en 2020, d'identifier les pistes de travail à démarrer et de fixer le rythme et les dates de rencontre. Les deux partenaires ont souhaité associer l'ARS à cette démarche, en cohérence avec la convention signée entre l'Éducation nationale et l'ARS.

4. Deux journées sur les actions prometteuses, destinées à poursuivre le travail démarré avec le groupe d'acteurs, de chercheurs et d'institutionnels autour de la valorisation d'actions régionales. Le travail réalisé lors de ces rencontres a permis de proposer des procédures de rencontre des porteurs de ces actions. La seconde journée a bénéficié de l'intervention de la SFSP.

En dehors des CoDES, 21 professionnels ont participé à ces journées.



E Alimenter et valoriser la base documentaire d'outils pédagogiques

> La gestion de la base de données BOP

Dans le cadre du DRSPI-PPS, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 5 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

En 2019, **490 nouvelles notices** ont été saisies dans BOP, dont 319 par les CRES, CoDES et CoDEPS de la région.

> Les comités techniques documentation

Les documentalistes du CRES assurent la coordination de l'appui documentaire. Elles ont organisé et animé, en 2019, 5 rencontres avec les chargés de documentation et les documentalistes du réseau. Ces rencontres ont pour objectif d'améliorer l'offre de service en documentation dans le réseau des comités d'éducation pour la santé, en :

- gérant le développement et l'alimentation de la base de données des outils pédagogiques (BOP) qui recense 4798 outils pédagogiques
- développant le partenariat entre les comités d'éducation pour la santé et les documentalistes et chargés de documentation d'autres centres de ressources en région (IFSI, Canopée...)

F Réinterroger les besoins pour adapter l'offre et en garantir la qualité

> L'instance de pilotage

Le CRES anime le comité de pilotage constitué de l'ARS et de ses délégations départementales, du Conseil régional, des directions des CoDES et du CoDEPS 13, de l'université d'Aix-Marseille et de la direction du CRES. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit une fois par an pour valider le bilan de l'année effectuée et définir le projet du dispositif pour l'année à venir. Pour l'année 2019, ce comité de pilotage s'est déroulé le 27 janvier 2020. En plus du renouvellement des activités menées en 2019, le comité de pilotage a validé la mise en place de deux nouveaux groupes de travail pour 2020 : sur le service sanitaire des étudiants en santé et sur la transition digitale.

> Les comités techniques qualité

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de service du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés seulement du CRES et des 6 acteurs opérationnels de la région, les comités techniques qualité se sont réunis 4 fois en 2019. Ils ont été consacrés à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année suivante, au rapprochement avec le nouveau partenaire Education nationale, à la finalisation du projet TC REG et de ses outils, au suivi du groupe « actions prometteuses » ainsi qu'aux

possibilités de déploiement de la formation « entretien motivationnel ».

Une enquête a également été proposée à tous les professionnels de la région en contact avec le CRES et les CoDES. Elle portait sur les besoins en formation et proposait 4 choix de thématiques pour la mise en place de nouvelles formations. Elle s'est déroulée sur la période de mi-octobre à fin novembre 2019 et a recueilli près de 300 réponses.

Les 2 thématiques les plus choisies ont été, dans l'ordre :

- Développer la participation des personnes en situation de vulnérabilité
- Concevoir et animer des séances collectives d'éducation pour la santé

Plusieurs temps de travail sont donc programmés en 2020 pour élaborer ces formations.

> La communication

En 2019, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site Internet. Le CRES a notamment relayé l'actualité du dispositif dans chacune de ses newsletters mensuelles (5000 destinataires), ainsi que dans sa revue « Priorités santé » diffusée à 8000 destinataires. Il a également édité et diffusé 3500 exemplaires du catalogue des formations annuel du dispositif régional de soutien.

Le colloque régional

“Priorité prévention : l'affaire de toutes les politiques publiques ”

Chaque année, le CRES organise un colloque régional dont l'objectif est d'informer et de sensibiliser les professionnels des différents champs couverts à un sujet, une actualité ou une politique de santé.

Organisé le 16 octobre 2019, le thème du colloque était cette année « Priorité prévention : l'affaire de toutes les politiques publiques », avec pour objectif de valoriser le Plan national de santé publique Priorité Prévention et sa mise en œuvre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'est tenu à Marseille et a réuni 260 participants.

« Priorité Prévention » marque un changement de paradigme de la politique de santé en France : il s'agit d'un plan interministériel à la croisée des différentes politiques publiques et de leur coordination dans lequel la prévention et la promotion de la santé occupent une place centrale.



Le colloque avait ainsi pour objectif d'illustrer :

- L'intersectorialité des mesures et des actions par l'implication des différentes parties-prenantes
- La convergence des objectifs et des mesures sur les différents déterminants de santé.

Au cours de la journée se sont succédé plusieurs présentations :

- Présentation du plan par le Directeur Général de la Santé, le Pr Jérôme Salomon, par l'intermédiaire d'une allocution télévisuelle
- Évaluation en cours du Plan par le Pr Franck Chauvin et Zeina Mansour, respectivement président et vice-prési-

dente du Haut Conseil de la santé publique et directrice du CRES

- Présentation du Nutri-score et de ses avancées en France et en Europe, par le Pr Serge Hercberg
- Retour d'expérience du service sanitaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur un an après sa mise en place par le Dr Suzel Muller, de l'académie de Nice, et Fabienne Bontemps, de l'académie d'Aix-Marseille.

Deux tables rondes ont été consacrées l'après-midi à la présentation d'une dizaine d'actions menées en région et hors région autour de deux thématiques faisant l'objet du Plan :

- Alimentation et activité physique chez les enfants et les jeunes
- Bien vieillir et prévention de l'autonomie

L'ensemble des interventions et le programme sont disponibles sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/r/234/colloque-priorite-prevention-l-affaire-de-toutes-les-politiques-publiques-octobre-2019/>

140 questionnaires de satisfaction ont été recueillis à l'issue du colloque, faisant part dans leur quasi-totalité d'une très bonne satisfaction quant à l'organisation du colloque et son contenu : accueil, interventions, durée, dossier documentaire.

La richesse et la variété des interventions ont été soulignées par les participants, avec un intérêt marqué pour le Nutri-Score et l'évaluation du Plan Priorité prévention. Certains participants ont souligné l'absence de sujets, notamment la santé mentale et le lien entre prévention et précarité, qu'il n'a pas été possible de couvrir comme d'autres thématiques ciblées par le Plan.

Un numéro spécial de Priorités Santé, le bulletin du CRES, a été intégralement dédié au colloque :

<http://www.cres-paca.org/r/237/priorites-sante-n-5-numero-special-colloque-priorite-prevention-octobre-2019/>

Vaccination : des actions de promotion pour les professionnels de santé et le grand public

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **150 partenaires** mobilisés pour l'édition 2019 de la Semaine européenne de la vaccination
- > **123 actions** de sensibilisation et d'information menées, dont 2 villages info vaccination à La Seyne-sur-mer et Avignon
- > **1 e-learning** sur la vaccination : 325 professionnels de santé inscrits en ligne en 2019

Le CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires.

A La Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2019

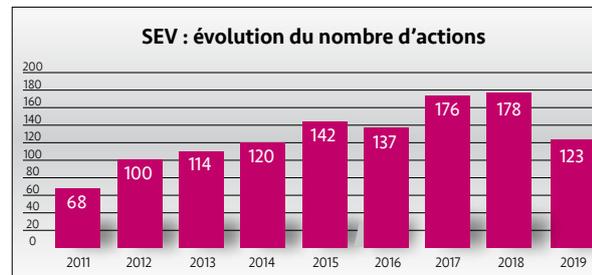
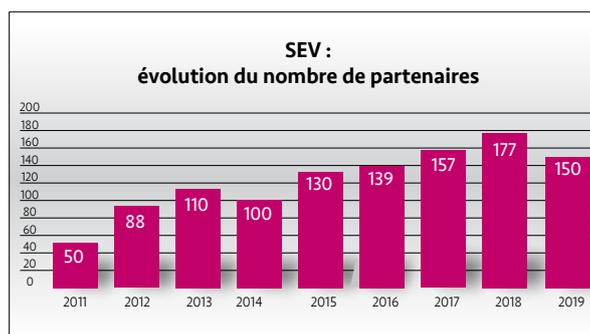
La 13^{ème} édition de la Semaine européenne de la vaccination (SEV) s'est déroulée du 24 au 30 avril 2019. Elle s'inscrivait dans la stratégie de communication de Santé publique France, avec pour objectif, après une année de pédagogie en 2018, de promouvoir ouvertement la vaccination auprès des Français en 2019.

L'organisation de la campagne était identique à celle des années précédentes, avec 3 niveaux : une animation nationale par la DGS et Santé publique France, un copilotage régional par le CRES et l'ARS, qui s'appuient dans les départements sur les comités de pilotage portés par les CoDES et les délégations départementales de l'ARS.

La première campagne nationale de communication sur la vaccination « *Contre de nombreuses maladies graves, la meilleure protection c'est la vaccination* » a été lancée à l'occasion de la SEV 2019 par le ministère de la Santé et Santé publique France.

> La mobilisation en région

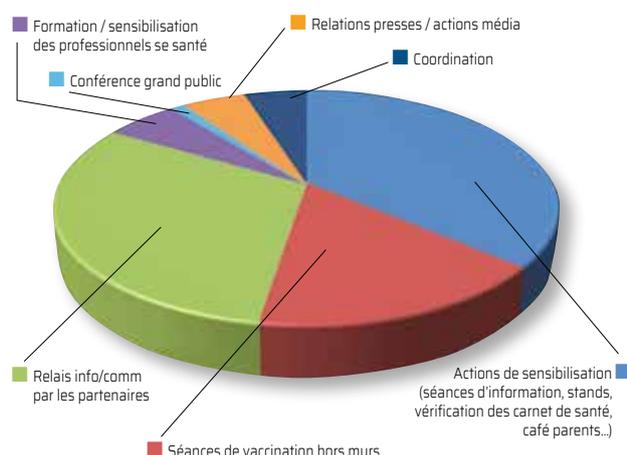
150 partenaires se sont mobilisés en 2019, d'une grande diversité : villes, centres hospitaliers, IFSI, professionnels de santé libéraux, associations travaillant auprès des publics précaires, acteurs institutionnels traditionnels...



123 actions ont été mises en œuvre en 2019. Une quinzaine d'actions ont fait l'objet d'un financement de l'ARS, la grande majorité ayant été réalisée sans financement.

C'est moins que les années précédentes, alors que la mobilisation n'a pas faibli dans les comités de pilotage. Cela peut s'expliquer en partie par la mobilisation des partenaires dans les départements autour des deux importants événementiels de Santé publique France : les villages info vaccination qui ont été organisés à La Seyne sur mer et à Toulon.

> Typologie des actions mises en œuvre en 2019





- **44 actions d'information et de sensibilisation** : dont les villages info vaccination à Avignon (170 quiz réalisés par le public, 37 vaccins) et la Seyne/Mer (150 quiz, 30 vaccins), des petits déjeuners sur la vaccination dans les Alpes de Haute-Provence, des stands d'information dans les centres commerciaux, des lectures des carnets de santé et création de carnets de vaccination électronique, dans les centres hospitaliers (Laveran, Grasse, Hôpital européen...), un concours de dessin à Toulon, 4 interventions lors des journées défense et citoyenneté, un mailing de la ville de Nice à 10 000 personnes (rattrapage rougeole)...
- **20 actions de vaccination hors les murs** : à Salon-de-Provence, Arles, par Promosoins dans le Var et le Conseil départemental dans les Bouches-du-Rhône...
- **7 journées de sensibilisation des professionnels de santé** dont 4 sur l'entretien motivationnel (voir encadré) ou encore sur la vaccination grippe en officine à Nice, auprès des élèves infirmiers à Salon, Arles, Marseille
- **38 actions de relais** de la SEV par les partenaires : diffusion de documentation dans les locaux, mailings, courriers, relais des messages dans les outils de communication et sur les réseaux sociaux, diffusion de 5 000 affiches de la SEV et des nombreux documents de Santé publique France...
- des **relations presse**
- une **conférence** pour les professionnels à Toulon par le Conseil départemental 83

Les actions ont ciblé en grande majorité le grand public : étudiants sur les campus, assurés sociaux des régimes, publics précaires, apprentis et jeunes en insertion, patients d'établissements de santé ou de maisons régionales de santé, élèves (LEP, collèges, lycées professionnels), salariés, parents dans crèches, mamans dans maternités, résidents d'EHPAD, personnes détenues...

Et dans une moindre mesure les professionnels de santé : médecins, infirmiers, sages-femmes, élèves infirmiers, personnel de la petite enfance...

Liste des actions SEV 2019 disponible ici :

http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_crespaca/_depot_arko/basesdoc/1/612544/la-liste-des-actions-en-region.pdf

Globalement, la SEV reste un temps fort de communication, devenu incontournable pour les acteurs, et l'occasion de mettre la vaccination sur le devant de la scène. Le point fort de cette édition 2019 a été sans conteste la campagne de communication nationale sur la vaccination.

Formation/sensibilisation à l'entretien motivationnel autour de la vaccination (SEV 2019)

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination 2019, à la demande de nombreux partenaires, et suite à une première expérience à l'occasion de la SEV 2018, le CRES a organisé plusieurs journées de formation/sensibilisation à l'entretien motivationnel :

- 1 jour pour la ville de Nice et ses professionnels de santé en avril 2019
- 1 jour avec le CoDES 05 à Gap en juin 2019
- 1 jour pour les partenaires de la SEV en juin 2019
- Trois demi-journées pour les directrices de crèche de la ville de Marseille en novembre 2019

Les journées de formation ont été animées par Pierre Sonnier, pharmacien formateur au CRES. Elles ont réuni entre 10 et 15 professionnels de santé à Nice, à Marseille et à Gap, et une quarantaine de directrices de crèches de Marseille.



Village info vaccination à Avignon



Village info vaccination à La Seyne-sur-mer

B Un e-learning sur la vaccination

Le e-learning sur la vaccination s'adresse aux médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes. Le cours est accessible gratuitement, sur inscription :

www.formationvaccinationpaca.fr

Il permet de mettre à jour ses connaissances sur la vaccination en 5 heures (connaissances théoriques et pratiques de base).

Il a été conçu dans sa première version en 2014 par le CRES, l'ORS et l'ARS ainsi que leurs partenaires qui ont contribué au contenu : les Unions régionales des professionnels de santé médecins libéraux et infirmiers, la Ville de Marseille, Santé publique France Cire Sud, l'Assurance maladie, le Conseil régional de l'Ordre des médecins et le Conseil régional de l'Ordre des infirmiers. Ont également participé l'AP-HM, l'URPS pharmaciens, et le centre de vaccination du Vaucluse.

> Objectifs pédagogiques :

- S'approprier le calendrier vaccinal et savoir en appliquer les recommandations
- Améliorer sa pratique vaccinale, notamment vis-à-vis de publics spécifiques
- Cibler les différents types de vaccins
- Énumérer les enjeux de santé publique de la vaccination, en termes d'intérêt collectif
- Décrire l'épidémiologie des maladies à prévention vaccinale et situer la couverture vaccinale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Répondre aux questions les plus fréquemment posées par les patients en disposant d'arguments pour convaincre les patients réticents
- Disposer d'outils pour rester informés sur les stratégies vaccinales

En avril 2019, une nouvelle version du e-learning est mise en ligne, avec une nouvelle solution technique et des contenus mis à jour (nouvelles obligations vaccinales pour les moins de 2 ans, accompagnée d'un plan de communication.

> Contenus

La formation se compose de 4 modules à suivre à la carte :

- **la vaccination en général** : définition de la vaccination et principes immunologiques, les différents types de vaccin, les adjuvants
- **la vaccination en pratique** : l'utilisation des vaccins, les doses successives, la vaccination des personnes immunodéprimées, vaccination et voyages
- **la politique vaccinale en France** : la politique vaccinale, le calendrier vaccinal, les couvertures vaccinales en France et en région, réussites et échecs de la vaccination
- **les vaccins** : ajout des 11 vaccins obligatoires chez le nourrisson, grippe, HPV, controverses...

soit 21 courtes vidéos, accompagnées de 6 quiz d'évaluation des connaissances à réaliser à l'issue de chaque module.

Un onglet « Ressources » est également disponible, qui propose des sites internet de référence et une sélection bibliographique pour en savoir plus et rester informé de l'actualité de la vaccination.



> Évaluation

Concernant les statistiques, d'avril à fin 2019 la formation en ligne a été suivie par 325 personnes, contre une centaine de personnes sur l'ensemble de l'année 2018 pour la précédente version du e-learning.

- 75% sont des femmes, 25 % des hommes
- Les participants sont infirmiers à 39 %, médecins à 35 %, pharmaciens à 11 %, sages-femmes à 6 %, divers prévention à 9 %
- Les participants sont originaires à 60 % de la région ; 40 % du reste de la France, et tous les départements de France quasiment sont représentés
- 50 utilisateurs ont suivi l'intégralité de la formation
- Sur les 80 questionnaires d'évaluation remplis, 52 questionnaires étaient utilisables et ont été analysés, en voici les principaux résultats :
 - Note attribuée au e-learning : 4,3 sur 5
 - Avez-vous trouvé son utilisation facile : oui à 98 %

- Avez-vous trouvé les informations que vous y cherchiez : oui à 82 %
- Ce cours en ligne vous a-t-il permis de mettre à jour et d'améliorer vos connaissances ? oui à 87 %
- Ce cours en ligne va-t-il faciliter l'argumentation auprès de votre patientèle ? oui à 87 %
- Ce cours en ligne vous a-t-il permis de vous approprier le calendrier vaccinal ? oui à 88 %
- Ce cours en ligne permet-il de répondre aux questions les plus fréquemment posées par vos patients ? oui à 80 %

Des besoins complémentaires apparaissent : vidéos sur d'autres vaccins du calendrier vaccinal, comme le zona, le BCG, l'hépatite A... et plusieurs demandes concernent la vaccination des voyageurs.

Sur les 18 commentaires ouverts remplis à la fin du e-learning, 15 sont des messages de remerciements sur le contenu.

Le e-learning fait régulièrement l'objet de promotion dans les outils de communication du CRES et un flyer a été réalisé.

C Des fiches argumentaires sur les vaccins

10 fiches argumentaires sur les vaccins ont été éditées entre 2013 et 2019 par le CRES et ses partenaires pour les médecins libéraux de la région.

Elles ont fait l'objet début 2019 d'une mise à jour complète avec la participation du Pr Daniel Floret.

Réalisées dans le cadre d'un groupe de travail composé de l'ARS, du CRES, de la Ville de Marseille et de Salon-de-Provence, de la Cire Sud, des URPS médecins libéraux, infirmiers et pharmaciens, des Ordres des médecins, infirmiers, du Conseil départemental 13, centre de vaccination du Vaucluse, ces fiches avaient pour objectifs de fournir aux professionnels de santé des informations pratiques et des éléments scientifiques pour inciter leurs patients à se faire vacciner.

Elles ne seront plus réalisées en raison de la publication depuis 2018 - et la réforme des obligations vaccinales - de nombreux documents d'information sur la vaccination pour les professionnels de santé, mais restent néanmoins mises à jour et disponibles sur le site du CRES.



Parallèlement de nouveaux besoins sont apparus, comme des temps d'échanges, ou la mise en place de formations à l'entretien motivationnel sur la vaccination pour les professionnels de santé.

<http://www.cres-paca.org/a/157/des-outils-de-promotion-de-la-vaccination/>



D Motivac Mater - entretien motivationnel en maternité pour restaurer la confiance des parents dans la vaccination

Dans une région plus marquée que d'autres par l'hésitation vaccinale, le projet Motivac mater porté par l'ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur propose de mettre en œuvre et d'évaluer en région une nouvelle stratégie éducative vis-à-vis de la vaccination, dont l'efficacité a été testée et validée au Québec (PromoVac), où elle est actuellement en cours de généralisation (programme EMMIE).

Elle est basée sur la réalisation d'une intervention éducative utilisant les techniques de l'entretien motivationnel (EM) auprès des parents, dans les maternités juste après l'accouchement. L'EM correspond à un style de conversation collaboratif permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement vers le changement. L'objectif du projet est d'évaluer l'efficacité d'une stratégie éducative par un essai contrôlé randomisé multicentrique à unité de randomisation individuelle comparant un groupe de sujets recevant l'intervention éducative à un groupe de sujets recevant un dépliant sur la vaccination.

Le porteur du projet est l'ORS, les partenaires sont l'INSERM, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Santé publique France (CIRE Cellule d'intervention en région), l'université de Sherbrooke au Québec et le CRES.

Le CRES est sollicité dans ce projet pour ses compétences et son expérience de formation à l'EM. En collaboration avec l'université de Sherbrooke, le CRES a conçu un conducteur pédagogique d'une formation de 2 jours à l'EM.

Le projet a été déposé dans le cadre d'un appel à projets recherche de l'IRESP au printemps 2019 mais non sélectionné.

Un financement a été sollicité auprès de l'ARS sur la base d'un projet modifié et rebaptisé projet Motivac-Mater-Confiance. L'action doit se mettre en place en 2020.

E Un film sur l'entretien motivationnel

Le CRES a réalisé au premier semestre 2019 un film qui met en scène un entretien motivationnel sur le sujet de la vaccination entre une professionnelle de santé et la mère d'un jeune enfant. Il a été réalisé en partenariat avec l'ARS, l'ORS et la Cire Sud Santé publique France, dans le cadre de l'accompagnement de la réforme sur l'extension des obligations vaccinales.

D'une durée de 13 minutes, il s'adresse aux soignants et peut être utilisé en formation comme support pédagogique.

Il est accompagné de deux documents : une brochure sur la démarche de conception de la vidéo et des références bibliographiques, et une brochure sur le script du film annoté des outils relationnels utilisés par l'intervenante durant l'entretien motivationnel.

<http://www.cres-paca.org/a/683/un-film-sur-l-entretien-motivationnel-autour-de-la-vaccination-/>



A Opticourses

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'équilibre alimentaire, j'en fais mon affaire

Une recherche action en nutrition



Chiffres-clés

- > 22 personnes formées en 2019
- > Projet financé pour 4 années (depuis 2017)

Le projet Opticourses vise à améliorer la qualité nutritionnelle des achats alimentaires de personnes ayant des difficultés financières sans augmenter leurs dépenses.

L'équipe Opticourses, en partenariat avec le CRES, a défini les clefs de transférabilité du dispositif auprès de différents publics, différents contextes et territoires, au travers du projet biennal de 2015.

Aujourd'hui, et depuis 2017, le projet comprend différents axes :

- **Formation et accompagnement des professionnels de santé et travailleurs sociaux de la région** : 2 formations réalisées pour l'année 2019 auprès de 22 professionnels. Suite à cette formation, les partenaires peuvent être accompagnés dans la mise en place d'un programme Opticourses dans leur structure
- **Création d'une communauté de pratiques de professionnels formés à la démarche Opticourses** : cet axe concerne la communauté virtuelle ainsi que l'organisation d'une rencontre régionale annuelle. La communauté virtuelle accueille 141 professionnels formés à la démarche Opticourses et volontaires pour échanger sur la thématique et/ou participer aux travaux de recherche menés par l'équipe Opticourses en partenariat avec le CRES. Une rencontre régionale en septembre 2019 a réuni 20 professionnels
- **Travail d'optimisation de la démarche Opticourses** : en 2019, le rapport de l'étude « transfert de la démarche Opticourses au sein du foyer » a été finalisé. Des recommandations ainsi que des pistes de travail ont émané de cette étude. Les outils Opticourses, au nombre de 7, ont été réimprimés et diffusés aux différents partenaires lors des formations et pour la mise en place d'ateliers.



- **Coordination de l'activité des comités départementaux d'éducation pour la santé** : les partenaires sont accompagnés et suivis toute l'année au travers de différents moyens d'échanges (communauté virtuelle, rencontre régionale, échanges mails et téléphoniques).

B Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien habitent des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence développent un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents. Le programme se réalise sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

Le CRES a un rôle de coordonnateur du projet. Il organise une journée régionale par an à laquelle participent les intervenants départementaux du programme d'éducation nutritionnelle. Cette journée permet de faire un point sur les outils pédagogiques utilisés, sur les partenariats développés et sur les demandes des écoles maternelles.

En 2019, près de **500 séances** ont été mises en place sur divers thèmes de la nutrition dans près de 260 classes auprès de **6 000 élèves**. Près de 950 parents ont été bénéficiaires de près de 80 temps de rencontre.



Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Chiffres-clés

- > **5 demi-journées** d'information/sensibilisation organisées à l'intention des professionnels de la région
- > **70** professionnels formés
- > **1 séance** à venir dans le cadre du projet 2019

Par le vote du 24 juin 2011, le Conseil régional de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en leur permettant l'accès à la contraception dans les meilleures conditions d'information, de conseil et d'accompagnement.

En 2013, la Région a mis en place un dispositif d'accès à la contraception pour tous destiné aux jeunes, dont l'objectif est de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs. Ce dispositif comprend le PASS Santé jeunes, chéquier permettant l'accès à des consultations de professionnels de santé, des contraceptifs et des examens biologiques, ainsi que sa valorisation par la mise en place de séances d'information/sensibilisation à l'intention des professionnels relais auprès des jeunes.

Pour rappel, 216.700 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France en 2017. En métropole, elles varient de 10,2 pour 1000 femmes en Pays de la Loire à 21,4 pour 1000 femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur ⁽¹⁾.

Le CRES participe à ce dispositif par la mise en place, l'évaluation et l'amélioration des séances d'information/sensibilisation auprès des professionnels et la valorisation du PASS Santé jeunes. Ces séances sont organisées en partenariat avec le Planning Familial, le Dr Julia Maruani, gynécologue, et les structures locales.

En 2019, **cinq demi-journées de sensibilisation** ont été proposées aux professionnels en charge du public jeune : conseillers en économie sociale et familiale, conseillers en insertion sociale et professionnelle, médiateurs, coordinateurs, chargés d'accueil, assistantes sociales, éducateurs spécia-

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



lisés, sages-femmes, infirmiers, médecins, psychologues, pharmaciens, mutuelles... Une séance est à venir.

Les sensibilisations se sont déroulées sur les sites suivants :

- L'Espace santé jeunes de Cannes en septembre 2019
- La ville de Vitrolles en octobre 2019
- L'atelier santé ville du Grand Sud Huveaune (Direction politique de la ville, CT1 AMP Métropole) en novembre 2019
- Le CROUS Aix-Marseille (Saint-Charles) en janvier 2020
- La mission locale de Marseille en février 2020

Une séance est prévue en 2020 en partenariat avec la mission locale de Fréjus.

À la suite de la séance, 94% des participants estiment que la demi-journée a répondu à leurs attentes en totalité et 6% en partie ; 90% se sentent plus à même d'orienter les jeunes ayant des questions relatives à la contraception, la sexualité et l'IVG.

Le PASS santé jeunes a également fait l'objet d'une présentation et d'une valorisation à travers les outils de communication du CRES : site Internet, newsletters, Twitter.

Ces demi-journées de sensibilisation des professionnels-relais se poursuivent en 2020, afin d'informer au mieux les professionnels en contact permanent avec les jeunes et ainsi permettre à ces derniers d'accéder à une information de qualité et adaptée.

(1) Annick Vilain, avec la collaboration de Sylvie Rey (DREES), 2018, "216 700 interruptions volontaires de grossesse en 2017", Études et Résultats, n°1081, Drees, septembre

A Dispositif de formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **12 journées** de formation de formateurs
- > **13 nouveaux formateurs** régionaux à l'intervention en crise suicidaire
- > **24 formateurs régionaux** sentinelle en crise suicidaire
- > **67 participants** à la journée régionale des formateurs

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) de quatre années, le CRES est positionné comme **coordonnateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire**. Ce modèle a été fortement modifié en 2018 par l'introduction d'un nouveau format proposé au niveau national par le Ministère des Solidarités et de la Santé en lien avec le Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS). Depuis lors, le CRES est mobilisé pour accompagner et soutenir le déploiement de ces nouvelles formations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet investissement se traduit, d'une part, par la création d'un nouveau réseau de formateurs régionaux et l'accompagnement des comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) à la mise en œuvre des nouveaux modules de formation. D'autre part, un travail d'animation régionale est poursuivi avec l'organisation d'une journée à l'attention des formateurs en crise suicidaire de la région et l'alimentation de deux communautés de pratiques sur la prévention du suicide.

1. Soutien au déploiement du nouveau dispositif de formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire

- > **Constitution d'un nouveau réseau de formateurs régionaux**
 - Diffusion d'un appel à candidature pour les nouveaux formateurs à la fin de l'année 2018
 - Organisation d'un jury de sélection début 2019 réunissant un représentant de l'ARS, les trois formateurs nationaux et la chargée de projet CRES
 - Analyse de 81 candidatures et décision de retenir 71 candidats
 - Organisation de 2 sessions de formation de formateurs pour le module intervention de crise en mars et mai 2019 : 16 participants

En quoi consiste le nouveau dispositif de formation au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire ?

Le Ministère des Solidarités et de la Santé a défini une nouvelle stratégie multimodale de prévention du suicide qui comprend notamment un dispositif de formation des professionnels. L'objectif de ces formations est l'amélioration du repérage et de la prise en charge des personnes en crise suicidaire par la création d'un réseau en adaptant le contenu de la formation aux rôles, compétences et responsabilités des différents intervenants à chacun de ces étapes.

Ce nouveau dispositif se caractérise par une refonte générale du contenu pédagogique. Trois nouveaux modules, au lieu d'un seul précédemment, sont ainsi définis. Chacun d'entre eux se voit attribué des objectifs et du matériel pédagogiques distincts :

- **Module SENTINELLE** : à l'attention de tout professionnel ou citoyen présentant un souci spontané de l'autre et reconnu comme tel dans sa communauté professionnelle et de vie. Aucun prérequis n'est exigé. Durée de la formation : 1 journée.
- **Module EVALUATION** : à l'attention de tout professionnel de santé (infirmier, médecin...) ou psychologue clinicien formés à l'entretien clinique. Durée de la formation : 2 journées.
- **Module INTERVENTION DE CRISE** : à l'attention de tout professionnel de santé (psychiatre, infirmier...) ou psychologue clinicien réalisant de manière régulière de l'intervention de crise (SAMU, urgences psychiatriques...).

- Organisation de 2 sessions de formation de formateurs pour le module sentinelle en crise suicidaire en novembre 2019 : 26 participants
- 2 sessions de formation de formateurs pour le module évaluation en crise suicidaire seront organisées en mars 2020 afin de finaliser la constitution du réseau de formateurs.

- > **Accompagnement à la mise en œuvre des nouvelles formations en lien avec les CoDES - CoDEPS**
 - Mise en place de 2 réunions de coordination régionale avec le réseau des comités et



l'ARS pour informer sur les modalités de déploiement de la réforme du dispositif dans la région

- Travail de relais auprès des acteurs de terrain des informations relatives au nouveau dispositif de formation

2. Organisation d'une journée régionale des formateurs en crise

- Organisation d'un comité de pilotage pour définir le déroulement de la journée annuelle des formateurs
- Sollicitation du Pr Michel Debout, psychiatre émérite et membre de l'Observatoire national du suicide, pour intervenir lors de la journée des formateurs régionaux
- Définition du programme de la journée, organisation et animation

La journée a réuni **67 participants tous formateurs régionaux**.

3. Animation de deux communautés de pratiques

- Animation de deux communautés de pratiques réunissant respectivement plus de 200 et 20 participants
- Diffusion des actualités, information et événements sur la thématique de la prévention du suicide

Perspectives

En 2020, l'organisation de deux dernières sessions de formation de formateurs clôturera le travail engagé au début de l'année 2019. La mise en œuvre opérationnelle des formations au sein des départements sera soutenue par le CRES en lien avec les CoDES et CoDEPS à plusieurs niveaux : communication, constitution de registres, modalités d'évaluation.

B Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) : l'animation régionale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La loi de modernisation de notre système de santé a fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie. La santé mentale est aujourd'hui conçue comme un projet global et transversal.

Selon l'instruction DGOS/DGCS/DGS du 5 juin 2018 relative aux Projets territoriaux de santé mentale, les PTSM réorganisent la santé mentale et la psychiatrie à l'échelle d'un territoire, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins et de favoriser une coordination des prises en charge de proximité.

Ils prévoient la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé mentale, d'organi-

sation des parcours de soins, d'accompagnement à l'autonomie et à l'inclusion sociale et citoyenne.

L'écriture des PTSM se fait par les professionnels concernés par la santé mentale, les usagers et leurs proches. Dans chacun des départements, un binôme délégation territoriale ARS/ animateur départemental assure la démarche d'écriture locale : CoDES (pour le 06, 83, 84), CRES (pour le 13) et centre hospitalier de Nice (pour le 04 et 05), en mobilisant les acteurs locaux.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le périmètre des PTSM est départemental et leur écriture s'étend d'avril 2019 à décembre 2020. Les six projets seront rendus au directeur général de l'ARS en juillet 2020.

Le CRES assure l'animation régionale de la démarche d'élaboration des PTSM dont les objectifs sont de :

- Apporter un soutien méthodologique aux référents départementaux chargés de l'élaboration des PTSM
- Permettre l'échange de pratiques, l'apport de savoir, la création d'outils numériques
- Rendre accessible et compréhensible via des stratégies de littératie et de transfert de savoir les bonnes pratiques en santé mentale
- Contribuer à la qualité du processus d'écriture des PTSM





Afin de répondre à ces objectifs, le CRES mène les activités suivantes :

> **A/ Organisation de 6 journées d'échanges thématiques régionales**

Ces journées s'adressent à toute personne impliquée ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture des PTSM. Elles ont pour objectif d'inspirer l'écriture des projets.

Les thématiques ont été définies en lien avec l'ARS. Elles sont complémentaires et transversales aux six priorités qui encadrent l'élaboration des PTSM :

- « *Les droits et la participation des usagers en santé mentale, des liens nécessaires* », le 20 juin 2019, à Marseille (78 participants)
- « *L'après-contrat : les enjeux d'implantation des projets* » : le 12 septembre 2019, à Aix-en-Provence (65 participants)
- « *Les bonnes pratiques en santé mentale* » : le 17 octobre 2019, à Marseille (104 participants)
- « *Précarité et santé mentale, violences et traumatismes* » : le 28 novembre 2019, à Toulon (87 participants)
- « *Les injonctions paradoxales de la santé mentale : enfermer et redonner le pouvoir d'agir* » : le 30 janvier 2020, à Avignon (106 participants)
- « *La santé mentale de la petite enfance à l'enfance : prévention, repérage précoce et prise en charge* » : cette journée sera mise en place en 2020.

Ces journées assurent une dynamique forte parmi les acteurs concernés de la région. Elles font l'objet d'évaluations qui montrent un niveau très élevé de satisfaction, allant de 95% à 100% selon les journées. Elles permettent la diffusion d'une culture commune et des bonnes pratiques en santé mentale mises en œuvre en région et hors région, grâce à l'intervention de professionnels de terrain et d'experts reconnus dans leur domaine.

La participation des usagers de la santé mentale est fortement encouragée lors de ces journées et au cours de l'élaboration des PTSM.

Pour chacune de ces journées, le CRES met à disposition des participants une sélection bibliographique relative à la thématique.

> **B/ Animation de temps d'échanges à l'intention des référents départementaux chargés de l'élaboration des PTSM**

Le CRES anime, avec l'ARS, le dispositif mis en place dans les départements avec les référents départementaux pour :

- élaborer une méthodologie commune
- échanger sur l'état d'avancement des travaux menés dans les départements

- réaliser un état des lieux des besoins d'accompagnements complémentaires sur chacun des territoires
- informer sur les dernières actualités en santé mentale

Dans cet objectif, le CRES a créé différents supports :

- un guide d'accompagnement méthodologique à l'écriture des PTSM (mobilisation partenariale, animation, diagnostic partagé, rédaction du plan d'actions, etc.)
- une trame de fiche action
- une trame de compte-rendu de rencontres
- des sélections bibliographiques relatives aux 6 priorités définies par la circulaire

Une réunion physique s'est tenue le 13 décembre 2019 à Marseille avec deux objectifs :

- identifier les liens de convergence entre les projets territoriaux
- inviter les établissements de santé porteurs ou futurs porteurs d'un projet de réhabilitation psychosociale à se mobiliser en lien avec le centre régional de réhabilitation psychosociale

> **C/ Animation de l'Agora social club, réseau social de l'Agence régionale de santé**

Afin de communiquer au mieux auprès des professionnels impliqués ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture des PTSM, le CRES a communiqué au travers de l'Agora social club, réseau social de l'ARS.

Le comité a informé sur les journées thématiques régionales, communiqué les bilans de ces journées, mis à disposition les sélections bibliographiques thématiques.

Dans le cadre de l'animation régionale, un groupe spécifique regroupant les animateurs et les agences régionales de santé (départementales et régionale) a également été créé. Le CRES y poste l'ensemble des éléments précédemment cités ainsi que les comptes-rendus des réunions de coordination et les dernières actualités relatives à la thématique.

> **D/ Production de ressources documentaires, sélections bibliographiques, compilations de données et interventions probantes**

En tant que centre ressource, le CRES a produit de nombreuses sélections bibliographiques correspondant aux priorités nationales des PTSM, aux thématiques des journées régionales et aux demandes spécifiques des acteurs.

Ces sélections bibliographiques ont par ailleurs alimenté la création du site de bonnes pratiques présenté ci-dessous.



> E/ Conception d'un site Internet sur les bonnes pratiques en santé mentale

Pour accompagner les acteurs dans l'élaboration des PTSM et le changement de paradigme en œuvre dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, le CRES a coordonné, en lien avec l'ARS, l'élaboration d'un site sur les bonnes pratiques en santé mentale (rédaction du cahier des charges, sélection des contenus, consultation d'agences de communication, choix du prestataire, validations des rédactionnels, suivi de réalisation...)

Ayant pour cible à la fois les usagers et les professionnels, ce site propose un contenu conforme aux principes de la littératie : écrire clair en santé pour être compris par le plus grand nombre.

Scindé en deux grandes rubriques (parcours de vie/parcours de santé), 10 thématiques sont proposées. Chacune fait l'objet d'une ou plusieurs bonnes pratiques.

Chaque bonne pratique est accompagnée d'une brève présentation et d'une courte vidéo avec des témoignages d'experts, de professionnels

et d'usagers, ainsi que d'une gradation de son niveau de preuve. Des liens vers des ressources documentaires (articles scientifiques et documents de référence) sont également proposés avec, à terme, un lien vers une équipe d'appui sur le territoire.

Il s'agit de bonnes pratiques validées scientifiquement ou identifiées comme prometteuses. Elles ont pour condition de faire consensus et d'être respectueuses des droits des personnes.

Fin 2019, 6 bonnes pratiques ont été publiées.

Grâce à un financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le site doit être complété avec le tournage de nouvelles vidéos au premier trimestre 2020. Sa mise en ligne est prévue en mars 2020.

L'ensemble de la démarche d'animation et d'élaboration régionale a été présenté le 7 février 2020 à Marseille, lors de la journée régionale "Santé mentale et psychiatrie", organisée par l'ARS pour la venue du Pr Frank Bellivier, délégué ministériel à la psychiatrie et à la santé mentale.

En 2020, la mission du CRES se poursuit jusqu'au rendu des PTSM à l'ARS en juillet 2020.

C Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) : l'animation départementale - Bouches-du-Rhône

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > 7 groupes de travail
- > 33 séances de travail
- > 1 matinée en plénière
- > 193 participants au total

Contexte

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit dans son article 69 la mise en place de projets territoriaux de santé mentale (PTSM), qui ont pour objectif d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à un parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture.

Le décret du 27 juillet 2017 relatif au PTSM a permis de fixer le cadre et le délai de leur élaboration. La transmission des projets au Directeur général de l'ARS est fixée au 28 juillet 2020. Le décret a également fixé 6 priorités qui doivent être prises en compte :

- Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements
- Le parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, notamment pour les personnes présentant des troubles psychiques graves

et s'inscrivant dans la durée, en situation ou à risque de handicap, en vue de leur rétablissement et de leur insertion sociale

- L'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins
- La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence
- Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques
- L'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale

Le décret précise également les publics prioritaires qui sont : les enfants, adolescents, personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes placées sous-main de justice, les personnes en situation de précarité, les personnes ayant des conduites addictives, les victimes de psycho-traumatisme, les familles nécessitant un accompagnement à la parentalité, et les personnes isolées.



Le PTSM repose sur deux éléments principaux qui sont :

- La territorialisation de l'action : en ce qui concerne le CRES, le territoire de santé mentale retenu est celui du département des Bouches-du-Rhône.
- L'implication de l'ensemble des personnes et acteurs concernés par le champ de la santé mentale : patients et usagers, familles de patients, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

La mise en œuvre des PTSM est prévue pour une durée de 5 ans après remise au DG de l'ARS et de la signature d'un Contrat territorial de santé mentale (CTSM) conclu avec les parties prenantes du projet.

Gouvernance et acteurs du projet

> Le pilotage et l'animation

Le PTSM des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) est piloté par la délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône. L'animation et l'accompagnement méthodologique du projet sont confiés au CRES. Depuis le début du projet, en mars 2019, de nombreuses réunions physiques et téléphoniques ont permis un travail en étroite collaboration entre la délégation de l'ARS et le CRES pour le suivi du projet.

> Les groupes de travail

Sept groupes de travail ont été constitués : 6 groupes thématiques, un pour chacune des priorités citées plus haut, et un groupe constitué exclusivement d'usagers afin de renforcer leur participation et la prise en compte de leur parole. Ces derniers peuvent à la fois participer à ce groupe, ainsi qu'aux 6 autres groupes de travail.

Chaque groupe de travail a nommé 1 pilote et 1 copilote. Leurs missions sont de participer au comité de pilotage et suivre l'avancée du travail d'élaboration des projets d'actions.

> Le comité de pilotage

Celui-ci est constitué de : la délégation de l'ARS pour le 13, le CRES, les pilotes et copilotes des 7 groupes de travail, du Conseil territorial de santé (CTS), de la commission de santé mentale du CTS, des Contrats locaux de santé mentale (CLSM), des villes de Marseille et de Martigues, des usagers et familles d'usagers, de la filière psychiatrie du Groupement hospitalier de territoire.

La première réunion du comité de pilotage a eu lieu le 3 mars 2020.

Méthodologie

Le PTSM comporte deux phases :

> La production d'un diagnostic territorial

Ce diagnostic comporte deux volets, un volet quantitatif et un volet qualitatif.

Le volet quantitatif a été élaboré par l'équipe du CRES et aborde trois types de données qui portent sur : le contexte territorial, les ressources (sanitaires, sociales et médico-sociales) et le recours à l'offre de soins.

Le volet qualitatif a été réalisé à partir des travaux des 7 groupes de travail. Il vise à établir un état des lieux des ressources et des problématiques rencontrées sur le terrain par les personnes souffrant de troubles psychiques et par les professionnels concernés par la question de la santé mentale. Ce travail a été complété et enrichi avec des travaux complémentaires : ceux de la filière psychiatrie du groupement hospitalier de territoire qui a élaboré un diagnostic en vue des PTSM, dès 2018, ceux des deux CLSM des villes de Marseille et de Martigues, ainsi que ceux de l'atelier santé ville-santé mentale de Marseille.

Le diagnostic territorial a été finalisé en février 2020 et validé par le comité de pilotage en date du 3 mars 2020. Celui-ci doit être transmis au Directeur général de l'ARS.

> L'élaboration d'une « feuille de route »

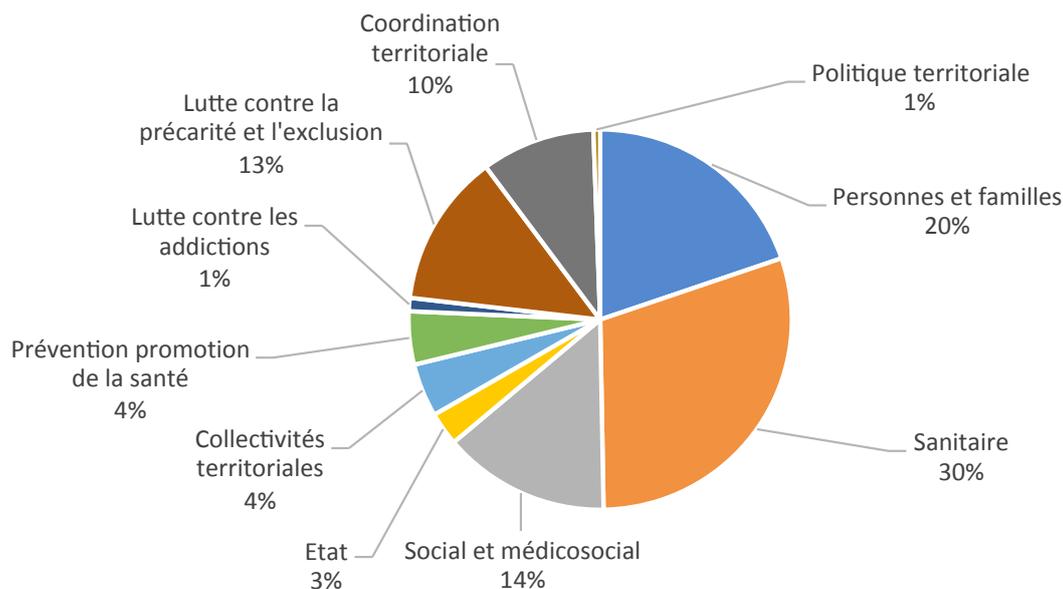
À l'issue du diagnostic territorial, les groupes de travail doivent élaborer des projets d'actions en fonction des problématiques qui auront été priorisées.

L'accompagnement par le CRES

Afin d'accompagner les groupes de travail dans leur démarche de diagnostic, l'équipe du CRES s'est appuyée sur la boîte à outils du Ministère des Solidarités et de la Santé, et sur la méthodologie proposée par Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) à travers la série de webinaires diffusée par l'agence sur le PTSM. Des ressources bibliographiques, élaborées par les documentalistes du CRES, ont également été mises à disposition des participants.

Participation des acteurs

Depuis le lancement du projet en mars 2019, 33 réunions des groupes de travail et une matinée en plénière regroupant l'ensemble des participants pour présenter le diagnostic quantitatif ont été organisées. Au total, il y a eu 193 participants, dont 177 qui ont participé aux différents groupes de travail⁽¹⁾. Le graphique ci-dessous donne la répartition des participants selon leur champ d'action.



Répartition des acteurs ayant participé au diagnostic territorial selon le champ d'action

154 participants proviennent de Marseille, soit 87% des participants, 7 participants d'Aix-en-Provence, 3 participants de Salon-de-Provence et Saint-Victoret, 2 participants de Martigues, et 1 participant pour chacune des villes suivantes : Cassis, Chateaubert, La Ciotat, La Penne sur Huveaune, La Roque-d'Anthéron, Trets, Ventabren, Saint-Rémy de Provence.

Poursuite du projet en 2020 :

Dès le mois de février 2020, les groupes de travail ont démarré la seconde phase du projet qui porte sur les projets d'actions. Cette étape doit se poursuivre jusqu'en mai 2020.

Deux réunions du comité de pilotage sont prévues : une réunion intermédiaire en mai, pour veiller à la cohérence des projets d'actions proposés et une dernière réunion en juin pour valider le projet territorial avant transmission au DG de l'ARS au plus tard le 28 juillet 2020.

(1) L'écart des 16 participants entre la participation totale et la participation aux groupes de travail correspond aux personnes qui ont assisté uniquement à la matinée en plénière organisée le 20 novembre 2019 et qui n'ont jamais participé aux groupes de travail.

A Le centre de ressources en éducation du patient

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service 1 : Apport documentaire

> Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

Les coordonnateurs de programmes d'éducation thérapeutique du patient, les membres du Comité technique régional de l'Agence régionale de santé, les participants aux formations et toute personne intéressée bénéficient de la veille documentaire à laquelle il est possible de s'inscrire sur demande. Elle a été envoyée à **2565 inscrits 9 fois** au cours de l'année 2019.

> Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

65 recherches documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé.

> Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2019 de **138 références** : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, et outils pédagogiques.

> Mettre en valeur et promouvoir la production régionale relative à l'ETP

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques... dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Elle est diffusée à **530 personnes**.

Chaque bulletin d'information du CRES, Priorités Santé, qui est diffusé à 8000 destinataires, valorise un programme d'ETP mené en région dans sa rubrique « Maladies chroniques », traite de l'actualité du centre ressources en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressources en ETP est également valorisée dans la newsletter généraliste mensuelle du CRES diffusée auprès de **5272 abonnés**.

> Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

- 12 nouvelles fiches correspondant à 12 programmes nouvellement autorisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'ARS en 2019
- 101 programmes modifiés pour des programmes renouvelés
- Environ 10 fiches modifiées (porteur, objectif, territoire de déploiement...)

> Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région

La rubrique « éducation thérapeutique du patient » est accessible sur le site du CRES à l'adresse <http://www.cres-paca.org/r/136/education-therapeutique-du-patient/>.

En 2019, elle a été entièrement retravaillée : agencement et rubricage des informations, ergonomie et nouvelle charte graphique. Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs. La page principale est dédiée au flux des actualités



La rubrique a ainsi été enrichie, grâce à la veille, de 63 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie). Elle a été consultée **1616 fois** depuis sa mise en ligne en avril 2018, soit une augmentation de **169 %** par rapport à 2017.

Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette COMETE a été vue 8987 fois (7031 en 2018).

D'autre part, des formations de 3 heures sur la recherche documentaire en ETP sont proposées par une documentaliste du CRES. **107 étudiants** en ont bénéficié en 2019 (STAPS, Master 1 et 2 Santé publique, Certificat d'études universitaires éducation à la sexualité, Diplôme universitaire patients-experts, aides-soignants).

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et d'une initiation à la recherche : **10 interventions** se sont déroulées dans les locaux du CRES et **400 dossiers documentaires** ont été distribués dans ce cadre.



Le CRES propose depuis janvier 2017 l'inscription à une plate-forme de communauté de pratiques. Plusieurs groupes sont proposés aux utilisateurs, qui peuvent ainsi échanger entre eux après avoir assisté aux formations proposées par le CRES. La plate-forme s'appuie sur l'outil Talkspirit et réunit à ce jour **339 inscrits**.

De plus, le CRES anime un compte Twitter spécialisé sur l'ETP qui compte **252 abonnements** et **264 abonnés**.

Des stands lors de séminaires permettent aux professionnels de découvrir des références sélectionnées dans le fonds documentaire :

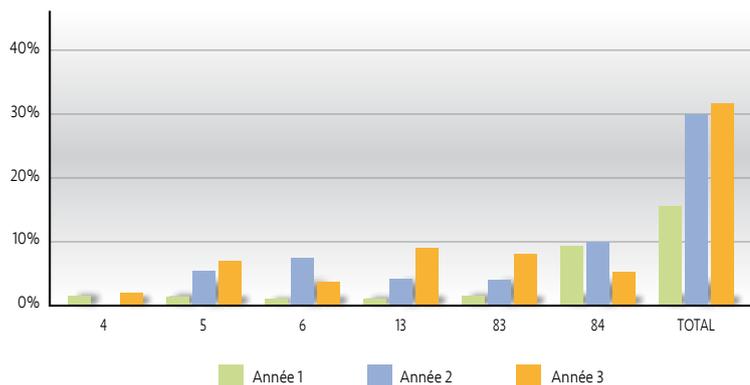
- 17 décembre 2018 : séminaire ETP pour les coordonnateurs sur la dynamique d'équipe en ETP, dossier documentaire distribué aux **180 participants**.
- 3 décembre 2019 : journée ETP en diabétologie, dossier documentaire distribué aux **65 participants**.

L'outil COMETE a fait l'objet d'une présentation lors du colloque "Relation d'aide, accompagnement, éthique en addictologie", le 12 mars 2019, à Châteauroux (36) devant **100 professionnels**, puis présentation sur un stand avec réponses aux questions.

Service 2 : Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 3 ans. L'activité d'accompagnement méthodologique n'a cessé de progresser.

Nombre d'accompagnements ETP



> Assurer une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposé

Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région.

2 réunions d'une journée (15 janvier et 9 juillet) ont été réalisées en 2019 dans le cadre de cette démarche qualité.

Service 3 : Innovation et mobilisation

> Animer des groupes de travail sur des thèmes particuliers

Le but de ces groupes de travail est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liés à l'ETP.

Un thème choisi en 2018 a vu son activité se prolonger en 2019 :

- Groupe de travail ETP et maisons de santé : la FEMAS PACA (Fédération maisons et pôles de santé PACA) a sollicité le centre de ressources en ETP pour les accompagner dans le développement de l'ETP dans les maisons de santé pluriprofessionnelle de la région. Ce travail a abouti à une proposition de projet porté par la FEMAS. L'ARS n'a pas donné suite au projet.

Un nouveau thème en 2019 :

- Le groupe de travail « lien entre associations de patients et programmes d'ETP » a été mis en place en juin 2019. Il vise à favoriser la connaissance et l'accès aux associations de patients pour les professionnels de santé et les patients eux-mêmes. Pour cela, le CRES a travaillé à la création d'une base de données des associations de patients en région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le but de l'intégrer dans le site mon-etp.fr.

> Améliorer la connaissance des professionnels et les pratiques en ETP

Le groupe de travail « Fiches techniques en ETP » a été mis en place en juin 2019. Il a pour objectif de développer des fiches techniques adressées à des professionnels qui déploient des programmes d'ETP.

Plusieurs thèmes ont été proposés pour ces fiches, parmi lesquels les thèmes de la sexualité et de la motivation. Ces documents seront édités et diffusés en 2020.

Service 4 : Animation régionale des acteurs

Séminaires thématiques

Organisée par le CRES et financée par l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette journée d'échanges de pratiques sur l'ETP en diabétologie s'est déroulée le mardi 3 décembre 2019 au centre Le Mistral, à Marseille. Destinée aux professionnels participant à un programme d'ETP en diabétologie de la région, cette journée a rassemblé 68 professionnels de santé.



B Formations

Chiffres-clés

- > **4 modules** de formations à l'ETP proposés par le CRES en 2019
- > **44 sessions** de formation organisées en 2019
- > **Plus de 400** professionnels formés

Formation n°1 :

Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique (6 jours, 42 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (auto-évaluation annuelle)

21 sessions ont été organisées en 2019 : 7 formations au CRES sur inscription individuelle et 14 formations sur site, à la demande d'établissements.

Formation n°2 :

La dimension psychosociale en éducation thérapeutique (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative

Cette formation est financée par l'ARS dans le cadre du FIR 2018.

3 sessions ont été organisées en 2019.

2 sessions ont eu lieu à Marseille, 1 à Carpentras et 1 à Gap a été reportée à début 2020.

Formation n°3 :

L'entretien motivationnel (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

7 sessions ont été organisées en 2019 : 2 formations au CRES, 1 pour l'organisme SudEval et 4 formations sur site dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac.

Formation n° 4 :

La coordination d'un programme éducatif (6 jours, 40 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

2 sessions ont été organisées au CRES en 2019.

1 session a été organisée dans un SSR pour l'ensemble de l'équipe.



> Profil des intervenants

Treize formateurs spécialisés en ETP sont intervenus en 2019. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations de qualité :

- **Anne Brozetti**, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne
- **Catherine Corbeau**, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- **Alain Deccache**, professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain
- **Virginie Demdoux**, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- **Aurore Lamouroux**, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille
- **François Martin**, pneumologue, médecin de santé publique, Chartres

- **Manuel Do O Gomes**, psychopraticien, Paris
- **Vanessa Peze**, doctorante en psychologie sociale, Marseille
- **Isabelle Puech-Samson**, pharmacienne, Montpellier
- **Isabelle Pourrat**, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- **Paulette Sapienza**, infirmière en éducation à la santé, CRES
- **Benoît Saugeron**, formateur et chargé de projets, CRES
- **Pierre Sonnier**, pharmacien et chargé de projet, CRES

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- **Stéphanie Marchais**, documentaliste, CRES
- **Lisbeth Fleur**, responsable de la communication, CRES

C Les Formations à l'éducation thérapeutique des professionnels exerçant dans les Maisons régionales de santé (ou en lien avec celles-ci)

En 2019, la formation s'est déroulée sur deux sites :

- **La Ciotat Ceyreste** (13) : la formation a réuni 9 professionnels, des professionnels de la maison de santé d'Allauch ont été invités à participer également à la formation.

La formation s'est déroulée de mai à juillet 2019, animée par le Dr Catherine Corbeau et Anne Brozzetti, formatrices pour le CRES.

- **Ramatuelle** (83) : la formation a bénéficié à 14 professionnels. Des professionnels de la CPTS du Golfe de Saint-Tropez ont également participé à la formation.

La formation s'est déroulée de septembre à novembre 2019, animée par Madame Puech Samson et Benoit Saugeron, formateurs pour le CRES.

Au total, **23 professionnels** des maisons régionales de santé ont bénéficié en 2019 de formations à l'éducation thérapeutique du patient.

D ETP : une campagne de communication régionale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **1** nouvelle campagne en 2019
- > **2 semaines** d'affichage urbain sur les bus de 6 grandes villes de la région
- > Un préroll vu **255 000 fois** à 100% sur Youtube
- > **111 000 clics** vers le site mon-etp via Google Display
- > Des annonces publicitaires affichées **540 000** sur Google Adwords, qui ont généré **33 200 clics**

Le CRES mène depuis 2015 avec l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur une campagne de communication qui a pour objectifs de mieux faire connaître l'offre régionale de programmes d'éducation thérapeutique du patient et d'orienter vers un site Internet qui les recense en région. Elle s'adresse à la fois aux malades chroniques et aux professionnels de santé de la région.

Une nouvelle campagne « Je suis un grand malade ! Et alors ? » en 2019

En année 4, il a été décidé de remplacer la campagne régionale menée depuis 3 ans, « Je participe à un programme d'ETP et ma maladie est plus légère à porter » par une déclinaison de la campagne menée en région Occitanie « Je suis un grand malade ! Et alors ? ».



La nouvelle campagne a pour objet de donner une image positive de l'éducation du patient et d'améliorer la visibilité des programmes proposés en région auprès des personnes vivant avec une maladie chronique.

Elle a été élaborée en Occitanie par la Setso (Société d'Éducation Thérapeutique Sud-Ouest) et l'ARS, avec des associations de patients, des professionnels de santé, des partenaires institutionnels... avant d'être reprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur un ton humoristique, la campagne décline une série de 4 portraits de patients espiègles, ayant du recul sur leur maladie, illustrés par le message « *Je suis un grand malade ! Et alors ?* », accompagnés de la signature « *Avec l'éducation thérapeutique, j'améliore mon quotidien* ».

Il s'agit de faire comprendre que si les maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiaques ou respiratoires, l'obésité... impactent le quotidien et celui de l'entourage, l'ETP permet de mieux connaître sa maladie pour mieux vivre avec.



PAROLES DE PERSONNES QUI VIVENT AVEC LEUR MALADIE CHRONIQUE.

- « Pour moi, cela a été déterminant. J'ai compris ma maladie, ce qui m'a permis de l'accepter. »
Jean, 76 ans, vit avec son insuffisance cardiaque depuis 8 ans.
- « C'est quelque chose qui m'a libéré. On arrive toujours à trouver une solution. J'ai trouvé un certain équilibre. Une vie meilleure. »
Jean, 64 ans, vit avec son diabète depuis 8 ans.
- « L'éducation thérapeutique, cela m'a totalement rassuré et depuis je suis très bien formé. »
Jean, 69 ans, vit avec son insuffisance cardiaque depuis 20 ans.
- « L'ETP m'a permis d'apprendre sur le diabète, mon diabète et surtout de prendre confiance en moi. Les équipes m'ont permis d'acquiescer de mes et de mieux me connaître. Je suis plus à l'aise avec ma maladie et j'ai pu faire des efforts, cela donne des résultats. »
Fabienne, 58 ans, vit avec son diabète depuis 25 ans.
- « Je cherchais désespérément un moyen de m'en sortir et c'est l'ETP qui m'a donné l'envie de regarder à partir du moment où je comprends, j'ai envie de faire des efforts et j'ai vu de fait des efforts, cela donne des résultats. »
Jean-Yves, 65 ans, vit avec son diabète depuis 4 ans.

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE : EN PRATIQUE, COMMENT JE FAIS ?

MON-ETP.FR
TROUVER LE PROGRAMME PROCHE DE CHEZ MOI

Où trouver le programme d'éducation thérapeutique adapté à ma maladie et proche de chez moi ?

- « Je me connecte au site **mon-etp.fr** ? »
- « Je consulte les responsables du programme d'éducation thérapeutique. »
- « Je peux demander conseil à mes soignants (médecin, infirmier, pharmacien...) ou associations de patients. »

JE SUIS UNE GRANDE MALADE ! ET ALORS ?

Michèle, 67 ans, vit avec son diabète chronique depuis 8 ans.

AVEC L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !

PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ

La campagne 2019 a été soutenue en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par les partenaires : URPS Médecins libéraux, URPS Pharmaciens, URPS Biologistes, URPS Orthophonistes et Assurance maladie.

Elle s'est traduite par de l'affichage sur les bus des grandes villes de la région, la réalisation d'une campagne digitale, la conception d'affiches et de brochures avec les nouveaux visuels, l'adaptation du site web sur les programmes d'ETP en région à la nouvelle charte graphique.

VIVRE AVEC MON DIABÈTE, MON OBÉSITÉ, MON INSUFFISANCE RESPIRATOIRE, MA MALADIE CARDIO-VASCULAIRE, COMME AVEC TOUTE MALADIE CHRONIQUE.

Comprendre et prendre son traitement, modifier son environnement, faire de l'activité physique en parler à son entourage, à son travail, voyager... peuvent être difficiles. La maladie, la tristesse, sont d'autres défis auxquels on peut apprendre à vivre ou qu'il est possible de mieux vivre. Des soignants et des patients formés peuvent vous accompagner en fonction de vos besoins.

CET ACCOMPAGNEMENT FAIT PARTIE DE VOS SOINS ET DE LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE MALADIE. C'EST L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE.

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE :

POUR QUI ?
POUR TOUTES LES PERSONNES VIVANT AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE QU'EST-CE QUE MALADIE CHRONIQUE ? (RESPIRATOIRE, CARDIO-VASCULAIRE, NEUROLOGIQUE...)

Votre participation est sans obligation et vous pouvez en bénéficier dès l'annonce de votre maladie ou à tout autre moment.

POUR QUOI ?
POUR ÊTRE LE PLUS AUTONOME ET INTÉGRER MA MALADIE DANS MA VIE QUOTIDIENNE.

- ✓ Avec le temps et les informations pour mieux la connaître, comprendre ma maladie et mon traitement.
- ✓ Prendre soin de moi-même et donner les meilleurs conseils à mes proches. Trouver du plaisir à profiter de la vie. Être plus autonome et avoir une personnalité unique, gérer mes médicaments, faire face à d'éventuels problèmes.
- ✓ Être mieux préparé pour mon entourage, savoir comment en parler à ma famille, mes amis, mes collègues de travail.
- ✓ Bien vivre au quotidien, améliorer une vie saine, regarder avec plaisir l'avenir, aller au restaurant, recevoir mes amis, aller aux fêtes.
- ✓ Être maître et non esclave de sa maladie, ne pas avoir peur des professionnels de santé, prendre des décisions, partager mon vécu avec d'autres personnes vivant avec la même maladie.

COMMENT ?
5 TEMPS PRINCIPAUX :

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ INDIVIDUEL
Avec un professionnel, vous échangez sur vos questions, vos attentes et vos buts et objectifs. Vous découvrez ensemble votre programme personnalisé avec une participation active (8 à 4 semaines).

LES ATELIERS
Vous participez à des ateliers individualisés ou en petits groupes pour partager et les mêmes préoccupations. Des ateliers sont proposés sous la forme de discussions et de ateliers pratiques autour de thèmes d'intérêt commun. Les ateliers ont lieu à votre rythme pour partager les idées et les idées de la journée.

LE BIEN
A la fin des ateliers, vous êtes avec un professionnel de santé, le point sur vos objectifs et idées.

POUR EN SAVOIR PLUS, INSCRIVEZ-VOUS À BIEN VIVRE A VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ



Résultats

> Bilan de la campagne d'affichage urbain - janvier et novembre 2019

L'affichage urbain a été déployé durant deux semaines en 2019 : sur 279 flancs de bus la première semaine (mi-janvier 2019) et sur 221 flancs de bus la deuxième semaine (mi-novembre 2019) à Gap, Nice, Aix-en-Provence, Toulon, Avignon et Marseille (ainsi que dans le métro pour Marseille).

À Manosque, le réseau des bus a porté la campagne durant tout le premier semestre 2019.

À Digne-les-Bains, la ville a relayé la campagne via son affichage municipal (sucettes municipales, affichage dans les services) et la maison de santé via des vitrophanies.



Exemples de résultats en termes d'audience, par semaine de campagne :

- Aix-en-Provence : audience de 497 000, contacts de 5,2 millions
- Marseille : audience de 978 000, contacts de 26 millions
- Nice : audience de 605 000, contacts de 12 millions
- Avignon : audience de 185 000, contacts de 3,6 millions
- Toulon : audience de 367 000, contacts de 3,8 millions
- Gap : audience de 32 000, contacts de 650 000

Bilan de la conception d'outils

Les affiches ont été imprimées et diffusées à 1000 exemplaires, les brochures imprimées et diffusées à 3000 exemplaires.

La brochure a été proposée aux coordonnateurs des programmes d'ETP de la région, afin de leur permettre de valoriser leur propre programme, avec une zone personnalisable. En 2019, 3 programmes d'ETP de la région en ont bénéficié.

Le site Internet www.mon-etp.fr a remplacé l'ancien site Etap et s'est adapté à la nouvelle campagne.

Bilan de la campagne digitale du 15 janvier au 15 décembre 2019 (excepté juillet et août)

La campagne web régionale a décliné les nouveaux visuels de la campagne et comprenait, dans la continuité des années précédentes :

- **Une campagne Youtube** : diffusion d'une animation publicitaire de 20 secondes avant la visualisation de vidéos liées à la thématique santé (5 mois en alternance tout au long de l'année). Durant la campagne, l'annonce est apparue 779 000 fois (nombre d'impressions) et a été vue 255 000 fois à 100 %. Soit un taux de vue de 32 %. La campagne 2019 a bénéficié sur Youtube d'une très bonne visibilité.
- **Une campagne Google Display** : diffusion de bannières publicitaires web pour une orientation vers le site Mon-etp.fr sur une sélection de sites en lien avec les centres d'intérêt des internautes (fil rouge sur 9,5 mois). La campagne a enregistré près de 26 millions d'impressions (nombre de fois où les bannières publicitaires se sont affichées), soit

une forte visibilité, et 111 000 clics vers le site mon-etp, soit un taux de 0.43 % (important puisque la moyenne se situe à 0.10 %).

- **Une campagne Google Adwords** : achats de mots-clés pour diriger les internautes vers le site mon-etp en fonction de leurs requêtes (fil rouge sur 9,5 mois). Les annonces publicitaires orientant vers le site mon-etp se sont affichées 540 000 fois. Elles ont généré 33 200 clics, soit un taux 6 %, très bon puisque la moyenne se situe à 2 %. C'est un indicateur de bonne pertinence de la campagne.

Impact de la campagne sur les connexions au site mon-etp



Sur les statistiques de l'année 2019, on aperçoit clairement l'impact de la campagne de communication sur les connexions au site mon-etp, puisque les visites diminuent clairement en l'absence de campagne (en juillet et août 2019).

La nouvelle campagne a également fait l'objet d'un communiqué de presse de l'ARS en janvier 2019 et d'une communication sur les réseaux sociaux du CRES et de l'ARS.

E Création d'un outil pédagogique visant à promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique (PLANETE)

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a identifié le besoin d'accompagnement des équipes soignantes dans la promotion de l'activité physique au sein des programmes d'éducation thérapeutique. Elle a confié en 2019 au CRES la réalisation d'un outil permettant aux équipes de mieux intégrer la dimension « activité physique » dans leur programme.

L'outil PLANETE se base sur les recommandations de l'ouvrage de l'INPES « *Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité* »⁽¹⁾ ainsi que d'une recherche documentaire relative aux outils pédagogiques et sur l'activité physique adaptée.

Un comité de pilotage pluridisciplinaire et pluriprofessionnel a été constitué et animé par le CRES. Ce comité est composé de représentants d'usagers, de professionnels de santé, de formateurs en éducation du patient, de chargés de projets, de documentaliste, de spécialistes de l'activité physique adaptée et de membres de l'ARS. De plus, un groupe de 5 rédacteurs a élaboré les activités et les supports. Les membres du comité de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises en 2019. Ils ont partagé leurs expériences dans l'animation de séances d'éducation thérapeutique et la promotion de l'activité physique, ont analysé et discuté les propositions du groupe des rédacteurs. Ils ont validé l'ensemble des documents et composantes de l'outil. L'ensemble des activités a été testé en situation réelle avec des patients, puis validé par le comité de pilotage.



L'outil PLANETE (Promouvoir L'Activité physique en Education Thérapeutique) permet de promouvoir la pratique d'une activité physique adaptée et régulière auprès des patients en éducation thérapeutique. Pour ce faire, il apporte une aide et un accompagnement aux professionnels de l'éducation thérapeutique pour aborder cette thématique, dans des temps éducatifs, avec des personnes malades adultes. Cet outil propose des activités pour renforcer les compétences du patient menant à la pratique d'une activité physique adaptée.

Ce projet a été financé par l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA). Il est réalisé par le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le concours de professionnels soignants et de représentants de patients. Tous les éléments constitutifs de l'outil PLANETE seront téléchargeables sur le site du CRES : www.cres-paca.org

Sortie de l'outil prévue à l'été 2020.

⁽¹⁾ LEMONNIER Fabienne, BOTTERO Julie, VINCENT Isabelle, *Référentiel de bonnes pratiques « Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité »* référence, INPES, 2006, 76 p.

Mois Sans Tabac

Chiffres-clés

- > **78 structures** partenaires participant aux comités de pilotage
- > **Plus de 450 actions** organisées sur la région
- > **Plus de 200 structures** mobilisées



Mois Sans Tabac s'inspire du dispositif anglais Stoptober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. À l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.

De plus, le dispositif anglais a montré son impact favorable sur la proportion de fumeurs ayant fait une tentative d'arrêt (+ 50 % entre octobre 2012 et la moyenne des autres mois de l'année alors que le mois d'octobre était celui pour lequel la proportion de tentatives d'arrêt était la plus faible sur les 5 années antérieures).

En France, Mois Sans Tabac est déployé depuis 2016.

Financeurs

Santé publique France,
ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mois Sans Tabac comporte **deux temps successifs** :

- Le mois qui précède l'événement (octobre 2019) a été consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période ont permis de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication ont été mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.
- Le mois de l'opération (novembre 2019) a vu la mise en place des actions de communication et des actions de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions avaient pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourer dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité ont été mises en œuvre par des acteurs locaux.

Santé publique France a effectué le suivi à 1 an des personnes ayant fait une tentative d'arrêt au dernier trimestre 2016. Les résultats⁽¹⁾ ont montré que, en 2018, parmi les fumeurs ayant fait une tentative d'arrêt au dernier trimestre 2016 :

- Taux d'abstinence ponctuelle : entre 17 % (MC2) et 28 % (MC1)
- Taux d'abstinence continue depuis au moins 1 an : entre 6 % (MC2) et 10 % (MC1)
- Pas de différence significative selon que la tentative d'arrêt était liée à Mois Sans Tabac ou non

En région, le CRES, après réponse à l'appel à projets de Santé publique France, a été nommé ambassadeur Mois Sans Tabac en région pour la quatrième année.

Il a eu pour objectif de relayer et déployer la campagne en région.

(1) Echantillon considéré : répondants au Baromètre de Santé publique France 2017 ayant fait une tentative d'arrêt pendant MoisSansTabac 2016 ; rappel 1 an plus tard pour connaître leur situation vis-à-vis du tabac / 2 modes de calcul : MC1 : parmi les répondants au rappel à 1 an (N=571) et MC2 : parmi les personnes ayant accepté d'être recontactées, en considérant les non-répondants comme des fumeurs (N=838) -> mode de calcul le plus défavorable



Pour cela, le CRES a eu différentes missions :

- Établir, en partenariat avec les comités départementaux, un état des lieux des acteurs mobilisables dans la région
- Animer les réseaux sociaux : Facebook, en partenariat avec une tabacologue, Talkspirit (communautés de pratiques des professionnels) et Twitter
- Accompagner les acteurs dans la mise en place de leurs actions
- Présenter le dispositif au travers des réunions du comité de pilotage en région, du site du CRES, des lettres d'information Mois Sans Tabac, de diverses présentations lors de réunions à l'intention des professionnels, et de l'organisation d'un point presse régional avec l'ARS et la ville d'Aix-en-Provence. Les CoDES ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux
- Coordonner les actions dans la région
- Saisir l'ensemble des actions mises en place dans la base de données Oscars Mois Sans Tabac
- Évaluer le déploiement Mois Sans Tabac en région

En 2019, de nombreuses actions ont été mises en place à l'intention des professionnels en partenariat avec les comités départementaux d'éducation pour la santé et le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires du Vaucluse/Le Souffle 84 :

- Séances d'information au Mois Sans Tabac dans les départements
- Formations à l'intention des professionnels dans les départements
 - Formation à l'entretien motivationnel
 - Formation à la prescription des traitements de substitution nicotiques

De nombreux outils d'information ont été mis à disposition des acteurs et partenaires mobilisés : lettres et flash d'information, communauté de pratiques via Talkspirit, site internet Mois Sans Tabac en région, rencontres sur le terrain ou encore réunions du comité de pilotage régional.

De plus, cette année est marquée par deux actions à l'intention des publics déployées par le CRES :

- le déploiement de deux villages : l'un à Port-de-Bouc et le second à Nice, en partenariat avec les villes et les acteurs du territoire
- l'animation du groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur Mois Sans Tabac » en partenariat avec le service communication de l'ARS et une tabacologue. Cette animation a permis la mise en place d'un événement à l'intention des membres lors du mois de novembre au parc Borély à Marseille : une rencontre avec la tabacologue.

Dans le cadre de ce projet, sont prévus en 2020 :

- la réunion de comité pilotage bilan
- des rencontres de professionnels sur l'organisation de la prise en charge des fumeurs en région (afin de répondre aux besoins des acteurs et partenaires de la région)

> Participants au comité de pilotage

Addiction méditerranée - Le Fil rouge, Marseille
Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
Association Apport Santé
Association Avenir Santé
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie des Bouches-du-Rhône
Association Santé croisée, Marseille
Association Soutien au Handicap Mental, Marseille
Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Centre cardio-vasculaire Valmante, Marseille
Centre Hospitalier Buëch Durance, Laragne Montéglin
Centre Hospitalier de la Ciotat - Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie
Centre Hospitalier de Montperrin, Aix-en-Provence
Centre Hospitalier E. Garcin, Aubagne
Centre Hospitalier Sainte-Marie, Nice
Clinique Saint-Barnabé, Marseille

Club Nouvelles Missions, Pharmaciens Provence-Alpes-Côte d'Azur
Comité Départemental d'Education et de Prévention pour la Santé des Bouches-du-Rhône
Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-de-Haute-Provence
Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-Maritimes
Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes
Comité Départemental d'Education pour la Santé du Var
Comité Régional d'Education pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction InterRégionale Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Est
Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône
Entreprise Centre commercial Le Printemps, Marseille
Entreprise Isatis
Groupe SOS Solidarités - Appartement de Coordination Thérapeutique des Bouches-du-Rhône



Groupe SOS Solidarités - Centre de Soins,
d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Casanova
Hôpital Saint-Joseph, Marseille
Institut Paoli Calmette, Marseille
Ligue contre le cancer des Alpes-Maritimes
Lycée Émile Zola, Aix-en-Provence
Lycée Vauvenargues, Aix-en-Provence
Maison de santé de Marignane
Mutualité Française Provence-Alpes-Côte d'Azur SSAM
Observatoire et Promotion de la Santé du pays de
Martigues
Plateforme pétrochimique de Lavera, Martigues
Préfecture des Bouches-du-Rhône
Primo santé, Marignane
Protection Judiciaire de la Jeunesse DT Bouches-du-Rhône

Réseau de Cancérologie OncoPaca-Corse
Résidence William Booth, Armée du salut
Santé publique France Provence-Alpes-Côte d'Azur -
Corse
Service Interuniversitaire de Médecine Préventive
Promotion de la Santé d'Aix Marseille Université
Service Interuniversitaire de Médecine Préventive
Promotion de la Santé d'Aix-Marseille Université - Saint
Charles, Marseille
Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Union Régionale des Professionnels de Santé
Pharmaciens Provence-Alpes-Côte d'Azur
Université de Toulon
Ville d'Aix-en-Provence
Ville de Marseille



OSCARS

OSCARS Mois Sans Tabac

À la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois Sans Tabac. Au 23 mars 2020, ce module recense 5 727 porteurs et 14 245 actions. Les données saisies dans

OSCARS Mois Sans Tabac servent à l'évaluation que mène annuellement Santé publique France sur la mobilisation des acteurs de terrain.

En 2019, le formulaire pour soumettre une action a été adapté pour faciliter la saisie des actions par les acteurs. La cartographie nationale a également été perfectionnée afin d'améliorer la représentation des actions dans les régions.



Lien vers la brochure de bilan de Mois Sans Tabac 2019 :

<http://www.cres-paca.org/a/914/mois-sans-tabac-2019-en-region-la-brochure-de-bilan/>

A Dispositif de soutien à la mise en place des Maisons régionales de la santé

Financeur

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

Pour renforcer sa politique volontariste dans le domaine de la santé initiée en 1998, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagée depuis février 2011 à soutenir des projets d'accès aux soins et à la prévention, dans le cadre des maisons régionales de la santé. Ce dispositif, qui vise à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, a pour objectifs :

- de consolider et développer une offre de soins médicaux et paramédicaux de proximité de qualité
- de favoriser l'égalité sociale et territoriale d'accès à la santé pour tous
- d'assurer une coopération entre les professionnels de l'offre de soins ambulatoire, et entre ces professionnels et l'ensemble du système de santé, autour de l'hôpital public, afin d'assurer à la population un parcours de soins adapté
- de renforcer les dispositifs / actions de prévention et d'éducation pour la santé

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

La méthodologie de travail du CRES

> L'élaboration d'un état des lieux en prévention

L'état des lieux des actions de prévention d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases de données OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé).

Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou bien sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet.

La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé
- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les principaux financeurs
- Les réseaux de professionnels
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient
- Les professionnels formés à l'ETP

> Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| - Avignon rocade Sud | - Nice-Moulins |
| - Carpentras | - Malpassé |
| - Miramas | - Port-Saint-Louis |
| - Mas Blanc des Alpilles | - Sainte-Tulle |
| - Istres | - La Celle / Tourves |
| - Sorgues | - Fontvieille |
| - Digne-les-Bains | - Sénas |

Liste des MRS ayant été accompagnées par le CRES en 2019 :

- Poursuite du travail d'accompagnement sur les territoires de Barcelonnette, Bédoin, Cavailon, Gémenos, La Ciotat- Ceyreste, Ramatuelle, Sorgues.
- Travail d'accompagnement et/ou étude de faisabilité à de mise en place d'une MRS sur 7 nouveaux sites : Arles, La Bouilladisse, Coudoux, Le Thoronet, Mallemort-du-Comtat, Marignane, Noves, Robion, Velaux

> Les perspectives pour 2020

Face à la progression des déserts médicaux, la Région a développé un kit de lutte contre les déserts médicaux.

Dans ce cadre d'intervention, le CRES assurera son rôle de centre ressources sur les volets suivants :

Volet 1 - Installation des professionnels de santé dans les maisons de santé pluriprofessionnelles régionales

Volet 2 - Formation des étudiants en santé

Volet 3 - Equipement médical et télémédecine

Volet 4 - Soins et urgence médicale

B Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

Financé(e)s

ARS et DRJSCS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour sa 9^{ème} année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour 2019, les objectifs poursuivis étaient :

- Observer les dynamiques territoriales de santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CLS, AVS, CLSM)
- Animer les dispositifs de coordination territoriale en santé présents sur les territoires et rendre compte de leur articulation
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs impliqués dans les dispositifs
- Contribuer à la promotion et au développement de ces dispositifs dans la région
- Assurer l'articulation entre les stratégies et actions entre le national et le niveau local

1- Organisation de journées d'échanges régionales

> Évaluation des attentes des acteurs de la coordination territoriale

Un sondage a été proposé durant l'été 2019 aux coordinateurs des dynamiques territoriales de santé de la région pour faire remonter leurs besoins sur les sujets et thématiques des journées d'échanges régionales à venir.

Un premier thème a fait l'objet d'une journée (voir ci-dessous), d'autres journées sont prévues en 2020.

> Journée d'échanges régionale « **Les différents dispositifs de santé locale : quelles articulations** », le 28 janvier 2020

En réponse à la territorialisation des politiques de santé et de l'organisation des soins, les dispositifs œuvrant dans le champ de la santé locale se sont multipliés ces dernières années, avec pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et d'améliorer les parcours de santé.

Cette journée avait donc pour objectif de mieux comprendre les articulations entre ces dispositifs, leurs complémentarités et leurs missions respectives, plus particulièrement entre dispositifs de soins primaires (CPTS, maisons de santé pluriprofessionnelles, PTA, MAIA...) et démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM) face au constat que soins et prévention-promotion de la santé sont encore trop souvent cloisonnés.

70 participants issus de l'ensemble des dispositifs concernés, de l'ARS, des CPAM, des collectivités et des centres hospitaliers ont participé à cette journée. Une grande majorité était issue des Bouches-du-Rhône.

Les échanges tenus lors de cette journée et son évaluation ont confirmé le fort intérêt des acteurs pour ce sujet d'actualité. Des perspectives sont envisagées pour des réponses concrètes aux besoins identifiés.

2- Formation des acteurs impliqués dans les dynamiques territoriales de santé

Le CRES propose depuis plusieurs années avec l'Observatoire régional de santé une formation annuelle de deux jours pour réaliser un diagnostic de santé à partir des bases de données disponibles en région, OSCARS et SIRSÉPACA.

Cette formation est habituellement « tout public » et organisée dans le cadre du dispositif régional de soutien aux politiques et interventions en prévention et promotion de la santé (DRSPI PPS). Elle a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de réaliser de façon autonome un diagnostic de santé de territoire, préalable indispensable à l'élaboration d'un projet de santé, à son suivi et à son évaluation.

Dans le cadre de sa mission d'animation des acteurs de la coordination territoriale en santé, le CRES a proposé 3 sessions exceptionnelles aux acteurs des dynamiques territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM), aux chargés de mission et élus des collectivités, aux professionnels des dispositifs d'accès aux soins primaires (CPTS, maisons de santé pluriprofessionnelles, PTA, MAIA...), aux délégations départementales de l'ARS.

La première session s'est tenue les 3 et 4 février et a réuni 13 participants. Deux autres sessions auront lieu les 18 et 19 juin et 24 et 25 septembre 2020.

3- Cartographie régionale des dynamiques territoriales de santé

Afin de valoriser les dynamiques territoriales de santé de la région, de soutenir leur déploiement et de favoriser le lien entre les acteurs concernés, le CRES a créé une cartographie régionale des dynamiques territoriales de santé.

Cette cartographie doit permettre de visualiser les dynamiques existantes, de décrire leurs axes prioritaires et de faire connaître leurs actions.

Elle s'accompagne d'un recensement de tous les CLS, ASV et CLSM de la région dans la base de données OSCARS qui permet, par un système de transfert de données, d'alimenter le contenu de la cartographie.

4- Argumentaire santé à destination des élu-e-es

La santé n'est pas une compétence obligatoire des collectivités locales. Cependant, leur rôle et légitimité à se saisir des enjeux de santé relatifs à leur territoire se sont renforcés depuis la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) de 2009, dans un contexte croissant de territorialisation de l'action publique en matière de santé.

En prévision des municipales 2020, le CRES a réalisé un argumentaire de 12 pages à destination des élu-e-s afin de les aider à mettre en place une politique de santé efficace sur leur territoire grâce aux dynamiques territoriales de santé.



<http://www.cres-paca.org/a/855/dynamiques-territoriales-de-sante-un-argumentaire-pour-les-elus-locaux/>

5- Partenariat avec la Fabrique Territoires Santé

Le CRES est membre du bureau et du conseil d'administration de la Fabrique Territoires Santé qui, en 2019, s'est réunie autour de 5 CA et 10 réunions de bureau. Le CRES a également participé à l'assemblée générale qui s'est tenue le 4 avril 2019 à Paris.

Il a également participé à la réflexion autour de la 5^{ème} rencontre nationale de la Fabrique organisée le 17 janvier 2020 à Bordeaux sur le thème « Alimentation et santé : la territorialisation des politiques publiques ». Cette journée donnera lieu à des actes.

6- Amélioration de l'accès à l'information

Pour améliorer l'accès à l'information, le CRES se fait le relais des différents appels à projets auprès des coordonnateurs et porte à connaissance les démarches territoriales de santé dans le cadre de rencontres organisées par les partenaires.

Comme l'année passée, le CRES a contribué au dossier ressource « **École, promotion de la santé et territoires : l'école, un territoire pour la promotion de la santé ?** » réalisé par la Fabrique Territoires Santé par un appui à la recherche documentaire et un appel à candidatures auprès des coordinateurs des dynamiques territoriales de santé de la région.

Par ailleurs, pour la quatrième année consécutive et en collaboration avec la Fabrique Territoires Santé et l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, le CRES a co-construit et co-animé le module « projets territoriaux de santé » dans dans le cadre de la 16^{ème} université d'été francophone en santé publique de Besançon, qui s'est déroulée du 30 juin au 5 juillet 2019.

A Ressources en santé environnementale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.

Pour répondre à ces besoins, le CRES et le CYPRES ont conçu et développé un site librement accessible, le Filin.org, avec plusieurs entrées :

- Le **Filin**, fil d'actualité dans le domaine de la santé environnementale alimenté quotidiennement
- Au **Fil de l'eau**, agenda
- le **Fil-à-Fil** lettre d'information thématique trimestrielle conçue avec des partenaires
- **les Profils**, répertoire et cartographie des acteurs de la région investis dans le domaine de la santé environnementale avec des focus sur certains d'entre eux
- le **Filon**, accès à la littérature disponible en ligne et dans les centres des ressources du CRES et du CYPRES
- la **Bobine**, sélections bibliographiques thématiques
- le **Fil'Ou**, base d'outils pédagogiques disponibles au CRES et au CYPRES

Et toujours un compte Twitter @Lefilin.

En 2019, le **Filin** est composé de 3014 articles dont 423 articles diffusés en 2019. Cela représente 20664 pages vues et 8267 visiteurs. Les acquisitions et le traitement de ces documents et outils en santé environnementale alimentent chaque mois le **Filon** (312 documents traités sur 3767 disponibles) et le **Fil'Ou** (92 références d'outils pédagogiques). Ces documents et outils pédagogiques sont consultés et prêtés (36 demandes et 24 prêts d'outils pédagogiques en santé environnement en 2019).



Ils permettent également la tenue de stands et leurs références alimentent la production de nombreuses **sélections bibliographiques** (webinaires, formations, Celester.org etc.) et des **dossiers documentaires** produits pour les colloques du CRES. (« Périnatalité et santé environnementale : connaissances, initiatives et formation », le 11 juin 2019).

Les **Profils du Filin** ont été mis à jour en septembre 2019 (129 acteurs référencés). Leurs coordonnées sont désormais géolocalisées. 22 **portraits d'actions** et 23 **portraits d'acteurs** sont en ligne en 2019.

3 numéros du **Fil-à-Fil** ont été traités en 2019 en partenariat avec l'ARS Provence-Alpes Côte d'Azur, le C2DS, la DRAAF, la Région Sud, le GRAINE, le CROUS Aix-Marseille, l'AP-HM, le CH de Martignes, le CNRS/EHESS, le GIPHISE, Santé publique France cellule PACA-Corse, l'ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur, au sein de comités de rédaction :

- N° 26 - Mars 2020 - Cancers, risques professionnels et santé environnement
- N° 25 - Octobre 2019 - Alimentation durable et santé
- N° 24 - Mars 2019 - Développement durable dans les établissements sanitaires et médico sociaux (ESMS)

Cette action permet depuis 2010 de consolider le partenariat entre le CRES et le CYPRES mais également de nouer et renforcer d'autres partenariats (GRAINE). Elle favorise les échanges avec les acteurs du PRSE grâce à la transversalité de la fonction documentaire : ils sont facilités avec la mise à jour du répertoire et les comités de rédaction du Fil-à-Fil, la documentation du CRES qui participe aux actions de formation financées dans le cadre du PRSE et à l'action « Ecoute tes oreilles ! », aux colloques portés par le CRES et le Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé. Le CRES a été convié à se joindre au Comité d'orientation stratégique en 2017 et à soutenir l'évaluation du PRSE.

B Formations à l'éducation pour la santé environnementale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > 3 modules de formation programmés en 2019- 2020
- > 60 participants au total
- > 4 à 7 intervenants par module de formation

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la septième année consécutive, trois formations annuelles en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- Alimentation durable et santé, les 23 et 24 janvier 2020 (Marseille)
- Perturbateurs endocriniens, les 26 et 27 mars 2020 (Marseille) - *report*
- Jardins durables et santé, les 4 et 5 juin 2020 (La Ciotat) - *report*

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels relais sur la région.

> Mise en œuvre des formations

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du personnel du CRES et du GRAINE.

Pour chaque formation, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.



Satisfaction des participants (formation Alimentation durable et santé)

La formation a répondu totalement aux attentes des participants pour 82 % d'entre eux (20 % de plus que l'an dernier), et en partie pour 17 % d'entre eux. Ils apprécient avant tout la qualité et la diversité des intervenants, la complémentarité des sujets abordés, les échanges interactifs entre intervenants et participants ainsi que les ressources documentaires proposées.



C Des webinaires en santé environnementale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **2 réunions en ligne sur la lutte anti vectorielle : « Moustiques et arboviroses, de la prévention au dépistage »** le 16 mars et le 16 mai 2019
- > **2 réunions en ligne sur les perturbateurs endocriniens : « Les perturbateurs endocriniens, quelle prévention pour les patients ? »** le 28 mai et le 25 juin 2019
- > **1 heure** de direct
- > **3 intervenants experts**

Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement sur la période 2018/2019.

- Le saturnisme infantile, du dépistage à la prévention (réalisé le 19 novembre 2018 et le 29 janvier 2019)
- Moustiques et arboviroses, de la prévention au dépistage (réalisé le 16 mars et le 16 mai 2019)
- Les perturbateurs endocriniens, quelle prévention pour les patients ? (réalisé le 28 mai et 25 juin 2019)

Déroulement

Le webinaire est un néologisme associant les mots Web et séminaire, créé pour désigner toutes les formes de réunions interactives de type séminaire faites via Internet dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance.

L'heure de direct commence par 5 minutes de présentation par la journaliste de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le powerpoint commenté est alors diffusé auprès des participants pendant 30 minutes environ. La dernière demi-heure, les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct.

Les questions/réponses posées durant le webinaire seront retranscrites sous forme de « foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées conjointement à chaque webinaire. Les webinaires sont ensuite mis en ligne sur le site du CRES et accessibles au plus grand nombre.

Évaluation

> Webinaire sur la lutte anti vectorielle

Quantitative : 33 participants sur les 2 sessions.

Qualitative : 51 % des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles suite à leur participation au webinaire, 100 % des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel, 100 % sont de très satisfaits à satisfaits du contenu, 60 % de très satisfaits à satisfaits du support vidéo, 90 % de très satisfaits à satisfaits du Tchat en direct. Idées retenues par les participants : l'importance de la coopération avec les différents acteurs, le rappel des éléments de diagnostic et des aspects pratiques de la prévention.

Public : Médecin, infirmier (e), technicien(ne).

> Webinaire sur les perturbateurs endocriniens

Quantitative : 85 participants sur les 2 sessions.

Qualitative : 76 % des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles suite à leur participation au webinaire, 100 % des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel, 100 % sont de très satisfaits à satisfaits du contenu, 100 % de très satisfaits à satisfaits du support vidéo, 100 % de très satisfaits à satisfaits du Tchat en direct.

Public : Sage-femme, médecins, infirmiers, diététiciens, chargé d'étude/ projets.

En 2019/2020, 3 nouvelles thématiques ont été retenues : alimentation durable, punaises de lit, risque allergène et ambroisie.



D Campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauréat 2019 du Décibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore.

Chiffres-clés

- > 1 journée régionale de lancement
- > 19 chargés de projets/éducateurs mobilisés sur la région
- > 31 collèges et 140 classes sensibilisés, soit environ 3 500 élèves sur l'année scolaire 2019-2020
- > 44 infirmier(e)s scolaires et professeur(e)s formés



En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE déploient pour la quatrième année la campagne « Écoute tes oreilles ! ». Celle-ci s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB).

La campagne régionale « Écoute tes oreilles ! »

- > **L'objectif principal de cette campagne** consiste à prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.
- > **Les objectifs opérationnels du projet sont :**
 - Optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
 - Former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF) en lien avec les rectorats
 - Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
 - Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de préados dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

Les activités réalisées

> Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidature a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2018-2019.

Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions : identification d'un **binôme enseignant(e) / infirmier(e) scolaire** dans le collège, participation du binôme à une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes de 6^{ème} et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

> Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée (24 octobre 2019) qui a permis de finaliser le déroulement de l'action avec les partenaires opérationnels (mise au point des outils pédagogiques, des techniques d'animation utilisées, organisation des réunions de préparation et de bilan, amélioration des outils d'évaluation et de leurs modalités de passation).



► Formations « Bruit et santé »

Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement des 4 formations qui ont eu lieu à Marseille, à Aix-en-Provence et à Nice. Ils ont proposé aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens.

► Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »

Le partenariat avec la métropole d'Aix-Marseille-Provence permet la mise à disposition de l'exposition du CidB « Des sons et des bruits » adaptée au territoire Marseille-Provence. Les collèges présents sur ce territoire se voient offrir l'exposition. Les autres collèges de la région peuvent l'emprunter auprès du CRES.



► Mise en œuvre des modules dans les départements sur 2019-2020

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux collégiens d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Ce module est réalisé en deux fois 2h auprès des classes de 6^{ème} :

- Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée.
- Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...



Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP)
24 septembre et 8 octobre 2019



Rectorat de Nice : 28 et 29 novembre à Nice



Rectorat d'Aix-Marseille : 19-20 décembre 2020 à Aix-en-Provence,
16-17 janvier 2020 à Marseille

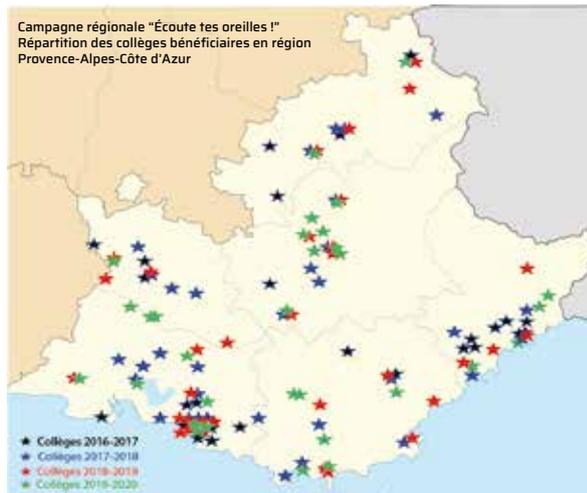


Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves seront appréciés par un questionnaire d'évaluation « avant/après ». Les binômes compléteront également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels seront questionnés sur le processus de la campagne.

Sur la campagne 2018-2019, la **formation proposée aux binômes** répond à 96 % de leurs attentes. Ils soulignent une formation de grande qualité et beaucoup de supports pédagogiques et de documents à réinvestir. Les éléments les plus appréciés sont la qualité et la richesse des informations apportées ainsi que les ateliers de manipulation d'outils pédagogiques. Au terme de la formation, plus de 98 % des participants se disent prêts à mettre en place des actions sur ce thème.

88 % des collégiens sont satisfaits à très satisfaits par le **module de sensibilisation** et notamment par les activités proposées et les échanges avec l'intervenant. Les messages de prévention retenus par les collégiens sont d'écouter moins fort (51 %) et moins près (24 %) la musique et de mettre des bouchons d'oreilles ou un casque anti-bruit (23 %).



100 % des binômes sont satisfaits à très satisfaits du déroulement global de la campagne. Les points forts de la campagne exprimés sont l'implication (grande motivation) et la prise de conscience des élèves, la diversité des outils utilisés, l'interactivité et le dynamisme des animations. Ils sont 84 % à avoir des idées d'actions de prévention à poursuivre dans leurs collèges l'année suivante. Il s'agit essentiellement de renouveler des séances de sensibilisation.

Le bilan régional de la campagne 2019-2020 est prévu le 2 juillet 2020 avec les partenaires opérationnels et en septembre 2020 avec l'ARS et les rectorats.

E « Ta santé, ta planète : choisis ton assiette ! »

Financiers

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **2 structures régionales** engagées dans l'animation et la coordination du projet : CRES et GRAINE
- > **11 acteurs opérationnels mobilisés** : 5 structures d'éducation pour la santé (5 CoDES) et 6 structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (CME - CPIE 84, CPIE 04, FNE 13, ADEE, GSA 05, Méditerranée 2000)
- > **1 programme** d'éducation à la santé environnementale réalisé dans 36 classes sur les 6 départements de la région

En 2014, sous la coordination et l'animation du CRES et du GRAINE, les structures d'Éducation pour la Santé (EPS) - 6 CoDES de la région - les structures d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) élaborent la trame d'un programme d'intervention « Promouvoir l'équilibre alimentaire dans le respect de l'environnement », en direction d'un public jeune. En 2015/2016, Le CRES et le GRAINE s'associent à nouveau pour poursuivre ce travail de co-construction et d'expérimentation auprès de groupes de jeunes.

Depuis 2016, un module de 5 séances de 2h par classe est co-construit et co-animé par les struc-

tures EEDD et EPS, dans les lycées généraux, professionnels et hôteliers sur les 6 départements de la région.

Cette année, le CRES et le GRAINE, avec le soutien financier de l'ARS et du Conseil régional, et en partenariat avec les deux académies d'Aix-Marseille et de Nice, ont reconduit ce programme qui a pour objectif principal de rendre les jeunes « consomm-acteurs », c'est à dire capables de faire des choix alimentaires responsables, favorables à leur santé et à l'environnement, et de développer leur esprit critique.





Les principales thématiques abordées lors de ce module sont : déterminants de l'alimentation, équilibre nutritionnel, consommation alimentaire et environnement, compréhension et développement de l'esprit critique en santé environnementale.

En plus de son rôle de coordonnateur, le CRES a en charge l'évaluation de ce projet qui porte sur le processus général des interventions dans les écoles, la satisfaction des jeunes, la satisfaction des lycées bénéficiaires du module et l'évolution des connaissances des élèves.

Deux rencontres régionales co-animées CRES-GRAINE sont organisées chaque année. Durant la première rencontre qui a eu lieu en novembre 2019, le Dr Véronique Nègre, pédiatre, prati-



cienne des hôpitaux, a fait une intervention sur « les habitudes alimentaires des jeunes français et les nouveaux repères nutritionnels PNNS 4 ».



Souhaitant que cette campagne ne reste pas éphémère, des actions seront réalisées en année N+1. Différents outils seront fournis aux lycées en ce sens.

F Celester : un guide pour accompagner les collectivités territoriales à partir de projets inspirants de la région

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- > **11 thématiques** en santé environnement
- > **7 témoignages** : Grand-Avignon, Département des Hautes-Alpes, Turriers, Miramas, Carpentras, Nice et communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet www.celester.org, lancé le 9 octobre 2019. Il fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales : « L'état des lieux en santé environnementale ».

Le site Internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERritoires) a quant à lui pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement.

Il est apparu assez rapidement que, pour convaincre des élus et techniciens de l'intérêt de mettre en œuvre des actions en santé environnement, il était pertinent de proposer plusieurs outils facilement accessibles, avec des niveaux d'information différents. La création d'un site Internet avec trois entrées : thématique, géographique et méthodologique s'est imposée.

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication).

Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur 11 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable.

À ce jour les projets de 7 collectivités y sont présentés, avec les témoignages d'élus ou de techniciens du Grand-Avignon, du Département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas et de Carpentras, de la communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée et de Nice. Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et des bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

Celester est un projet évolutif : un appel à contributions est lancé auprès des collectivités engagées en santé environnement pour les inviter à participer à son contenu. Le CRES se tient à leur disposition pour la réalisation d'interviews et de vidéos.

A Les Maisons régionales de santé

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de sa politique de santé, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un Plan Cancer composé de plusieurs volets.

La Région a proposé un appel à manifestation d'intérêt pour des campagnes de prévention et de dépistage des cancers dans les maisons et centres de santé. Le CRES assure un accompagnement global des équipes souhaitant répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Les maisons de santé doivent développer deux ou plusieurs des actions suivantes :

1. Information/communication (interne/externe)
2. Ateliers d'éducation à la santé
3. Actions de dépistage (formations au repérage précoce, mise en place d'actions spécifiques sur le dépistage organisé et/ou d'expérimentations sous réserve de l'avis favorable de l'Institut national du cancer)

4. Programmes d'éducation thérapeutique du patient
5. Mise en place d'actions relais des campagnes nationales
6. Sensibilisation/formations à la vaccination contre les infections à papillomavirus humains
7. Appui aux projets de recherche et aux actions innovantes sur le cancer

Sept maisons de santé ont déposé des dossiers et ont été accompagnées à différents niveaux par le CRES :

- Gémenos
- Sénas
- La Trinité
- Pôle de santé des Moulins - Nice
- Marignane
- Bédarrides
- Le Pontet

Les projets seront mis en œuvre en 2020.

B En patientant

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2019, le projet En patientant s'est spécialisé sur la thématique des cancers avec une extension sous forme d'application « En patientant - j'en apprends plus sur les cancers ».

Créée par la société Interlude, l'appli propose 3 entrées :

- **Je m'informe** avec 5 vidéos animées (motion design) informant sur les dépistages des cancers
- **Je joue** avec un jeu de reflexe sur les facteurs de risque et les facteurs protecteurs
- **Je me teste** avec un quizz sur les idées reçues sur le cancer.

Elle est initialement destinée aux maisons de santé qui ont été retenues dans le cadre du plan Cancer de la Région puis sera progressivement proposée à tout type de salle d'attente.

De son côté, le site www.enpatientant.fr est régulièrement mis à jour.

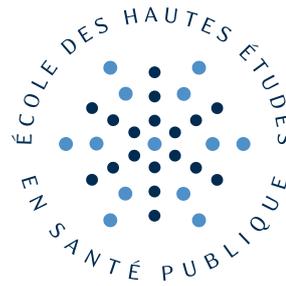


En 2017, le CRES PACA a été sollicité pour participer à un projet de recherche dénommé TC-REG (Transfert de Connaissances en REGion), porté par Linda Cambon, Professeure titulaire de la Chaire « Recherche en prévention des cancers au sein de l'Institut National du Cancer ». C'est l'École des Hautes Études en Santé Publique, associée à la Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé, qui coordonne le projet.

Dans la poursuite de ce qui avait déjà été engagé en 2017 puis en 2018, le CRES a finalisé le travail démarré au sein des différents groupes s'appuyant sur les Synthèses d'Interventions Probantes en Prévention (SIPREV) fournies par l'EHESP.

4 posters ont donc été réalisés par le groupe de travail pluriprofessionnel qui travaillait sur la thématique du développement des compétences psychosociales. Ces posters sont accompagnés d'un guide de diffusion destiné à permettre leur appropriation par des professionnels intervenant auprès de publics de parents ou d'enfants.

1 guide à destination des élus locaux montre pourquoi et comment promouvoir l'activité physique en milieu urbain, à partir des connaissances contenues dans la SIPREV sur la nutrition.



EHESP

Enfin, 2 présentations permettent de prendre connaissance des informations essentielles contenues dans les SIPREV « Vie affective et sexuelle et contraception chez les jeunes », et « Réduction du tabagisme auprès des jeunes ». Ces deux présentations, en cours de test, seront finalisées en 2020 et accompagnées également d'un guide destiné aux professionnels qui souhaiteront les utiliser dans leurs pratiques.

Enfin, le CRES et l'ARS ont organisé une journée de restitution du projet de recherche le 18 novembre 2019. 19 participants étaient présents.

Le projet doit être finalisé en 2020 par l'écriture d'un guide de transfert des connaissances adapté au contexte français, faisant état des résultats de la recherche.

Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

Financier

Direction InterRégionale Sud-Est
de la Protection judiciaire de la jeunesse

La convention régionale annuelle entre la Direction InterRégionale Sud-Est de la Protection judiciaire de la jeunesse et le CRES est renouvelée en 2019, avec pour objectif de soutenir en région le projet « PJJ promotrice de santé », destiné à prendre en compte la santé des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

Le projet «PJJ promotrice de santé» a pour objectif principal d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative. Il est construit de manière à agir selon les 5 axes de la promotion de la santé, développant ses actions auprès des jeunes, de leur famille, des professionnels de la PJJ ainsi que des partenaires, professionnels du soin et de l'éducatif.

Une lettre de cadrage du projet interrégional vient structurer la démarche pour les années 2019 et 2020 et s'appuie notamment sur la convention de partenariat signée avec l'Agence Régionale de Santé en janvier 2019. Les thématiques prioritaires pour l'interrégion sur ces 2 années sont les suivantes :

- l'investissement dans les instances favorisant la continuité des parcours pour les publics de l'aide sociale à l'enfance et de la PJJ, via la participation à un atelier régional co-animé par l'ARS, la PJJ et la PMI 13
- la structuration d'une politique sur les addictions, à travers la mise en place de plusieurs projets déclinés dans les départements avec le soutien d'associations partenaires financées par l'ARS ou la Mildeca
- l'approfondissement du travail déjà engagé sur les questions de bien-être et de santé mentale, avec le renforcement des partenariats entre les secteurs du soin, du médico-social, de la prévention et de l'éducatif et en s'appuyant notamment sur le projet Bien-être financé par l'ARS depuis plusieurs années
- le renforcement des actions en faveur de la vie affective et sexuelle des jeunes, grâce aux outils et partenariats à disposition au sein des territoires



Différentes instances sont mises en place afin d'animer cette dynamique au sein de l'interrégion. Le CRES participe aux instances suivantes :

- 2 comités de pilotage annuels, un dévolu au projet PJJ promotrice de santé dans son ensemble, un spécifique à la thématique des addictions
- 5 comités techniques interrégionaux par an, d'une demi-journée
- 1 séminaire spécifique de 2 journées destiné aux conseillères techniques en promotion de la santé

Enfin, en 2019, le CRES a animé une journée de travail transversale rassemblant plusieurs professionnels issus de différentes directions, sur la question de la transversalité des questions de santé.

L'accompagnement de ce projet PJJ promotrice de santé s'effectue entre autres grâce à la constitution d'un binôme composé d'une conseillère technique régionale et d'une chargée de projet du CRES. Cet accompagnement est renforcé par une animation nationale, organisée par la FNES et la direction de la PJJ autour de 3 regroupements par an.

A Journées de sensibilisation et d'échanges autour de la méthodologie de projets à l'attention des services de santé au travail interprofessionnel (SSTI)

Chiffres-clés

- > **58** actions de 2 journées de formation organisées
- > **17** participants en 2019
- > **88** professionnels formés en 3 ans (2017, 2018, 2019)
- > **12** services de santé au travail interprofessionnels touchés sur la région en 3 ans

Financier

Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans la continuité des journées réalisées en 2017 et 2018, deux nouvelles journées ont été organisées en 2019. A la demande de la Direccte, un nouveau format a été proposé pour la seconde journée avec pour objectif d'aborder la méthodologie de projet appliquée à une thématique spécifique, en l'espèce : le maintien dans l'emploi. Cette journée spécifique a été construite à partir des projets déjà réalisés par les SSTI. Cela a permis d'organiser un temps d'échanges et de retour d'expériences entre professionnels en complément du travail théorique et pratique en méthodologie de projet. La première journée, quant à elle, a été conservée sur le modèle initial de sensibilisation.

Ainsi, 17 participants de 6 SSTI différents ont assisté à ces journées : médecin du travail, infirmier de santé au travail, psychologue, ergonomiste...

Les formations ont été très appréciées des participants qui ont noté non seulement des apports sur la méthodologie de projet mais également les réflexions et échanges sur des problématiques concrètes, en groupe.

Le groupe « santé travail », créé, alimenté et animé par le CRES dans le cadre de ses communautés de pratiques sur la plateforme Talkspirit, a permis la poursuite des échanges.

B Dispositif régional d'échanges entre les acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé

Chiffres-clés

- > **2** journées de travail en plénière
- > **27** participants
- > **3** groupes de travail en intersession
- > **390** questionnaires auprès des salariés recueillis

Financeurs

Direccte et ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Issu d'un cycle de rencontres entre acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé initié par le CRES dès 2014, le dispositif régional a permis une acculturation progressive entre des professionnels de structures diverses comme : la Direccte, la CARSAT Sud-Est, l'ARS, le réseau Présance, des services de santé au travail interprofessionnels, l'Observatoire régional de la santé, Aix-Marseille-Université, Pôle Emploi et le réseau des CoDES.

Depuis 2017, le groupe travaille à la rédaction d'un projet de prévention des maladies cardiovasculaires auprès des salariés de très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de la restauration. 2019 a été consacré à finaliser l'analyse de la situation avec la diffusion d'un questionnaire auprès des salariés de la région sous quatre modalités différentes (auto administrée et assistée). 390 retours

ont été analysés et ont permis d'identifier les principaux thèmes et préoccupations des salariés concernant leur santé et leurs conditions de travail. Ces éléments ont ainsi permis de définir les trois objectifs principaux du projet et de démarrer l'élaboration des actions principales parmi lesquelles :

- la poursuite du travail partenarial
- la rédaction d'un plaidoyer auprès des employeurs
- la création d'un kit d'information/sensibilisation auprès des salariés et des apprentis du secteur de la restauration

Ce travail doit être finalisé en 2020 afin de permettre notamment de déployer une expérimentation sur un territoire restreint du projet pour en tester la validité et sa transposition possible à une échelle plus grande.

Les sigles

ADBS :	Association des professionnels de l'information et de la documentation	EHPAD :	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ADEE :	Association pour le développement de l'éducation à l'environnement	EIS :	Évaluation d'impact en santé
ANAP :	Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux	EPS :	Éducation pour la santé
AP-HM :	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	ESMS :	Établissements sanitaires et médico-sociaux
APPA :	Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique	ETP :	Éducation thérapeutique du patient
ARS :	Agence régionale de santé	FIR :	Fonds d'intervention régional
ASV :	Atelier santé ville	FNES :	Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
BIB-BOP :	Base de données bibliographiques - Base d'outils pédagogiques	GRAINE :	Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement.
BDSP :	Banque de données en santé publique	HAS :	Haute autorité de santé
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales	HCSP :	Haut Conseil de la santé publique
CARSAT :	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	IMF :	Institut Méditerranéen de Formation et recherche en travail social
CELESTER :	construisons ensemble l'environnement et la santé des territoires	INCA :	Institut national du cancer
CESPA :	Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées	INSPE :	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
CIDB :	Centre d'information et de documentation sur le bruit	IPRP :	Intervenant en prévention des risques professionnels
CLS :	Contrats locaux de santé	IREPS :	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
CLSM :	Conseils locaux de santé mentale	IReSP :	Institut de recherche en santé publique
Codeps 13 :	Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône	INRA :	Institut national de la recherche agronomique
CoDES :	Comité départemental d'éducation pour la santé	MAIA :	Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
CPTS :	Communautés professionnelles territoriales de santé	MRS :	Maison régionale de santé
CRDP :	Centre régional de documentation pédagogique	MSP :	Maison de santé pluri-professionnelle
CREAI :	Centre interRégional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité	ORS :	Observatoire régional de la santé
CRES :	Comité régional d'éducation pour la santé	OSCARs :	Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
CRSA :	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	PJJ :	Protection judiciaire de la jeunesse
CSO :	Centre spécialisé de l'obésité	Planète :	Promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique
CTS :	Conseil territorial de santé	PNSE :	Plan national santé environnement
CYPRES :	Centre d'informations pour la prévention des risques majeurs	PRAPS :	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des publics précaires
DICADD :	Dispositif d'information et de coordination en addictologie	PRS :	Projet régional de santé
DIRECCTE :	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	PRSE :	Plan régional santé environnement
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	PRST :	Plan régional santé au travail
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	PTA :	Plateformes territoriales d'appui
DRDJSCS :	Direction régionale (et départementales) de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	PTSM :	Projets territoriaux de santé mentale
EEDD :	Éducation à l'environnement et au développement durable	SENS :	Master Société, environnement et enjeux sanitaires
EHESP :	École des hautes études en santé publique	SETSO :	Société d'éducation thérapeutique Sud-Ouest
		SIPREV :	Synthèse d'interventions probantes en prévention
		SPPPI :	Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels
		SSTI :	Service de santé au travail
		URPS :	Union régionale des professionnels de santé

L'activité du CRES est soutenue financièrement par :





Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 36 56 95 / Fax : 04 91 36 56 99
e-mail cres-paca@cres-paca.org
<http://www.cres-paca.org>